



hebdomadaire de la Fédération anarchiste, adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes

www.monde-libertaire.fr

ISSN 0026-9433

« À tous les repas pris en commun, nous invitons la liberté à s'asseoir. La place demeure vide, mais le couvert reste mis. »

René Char



En France comme en Espagne, « marie-toi et sois soumise »



KALEM

M 02137 - 1727 - F: 2,00 €



Salariés dépouillés d'un droit de vote PAGE 7



Avec la crise, se profile partout en Europe un retour en arrière patriarcal. En France, l'accessibilité à l'IVG est de plus en plus compliquée avec la fermeture de nombreux centres. Quant aux associations anti-IVG, elles sont de plus en plus écoutées. L'Espagne, elle, s'apprête à voter un projet de loi qui restreint drastiquement le droit à l'avortement. Alberto Ruíz Gallardón, l'actuel ministre de la Justice, a défendu vendredi son projet de loi, affirmant être « convaincu que cette initiative aura une suite » ailleurs en Europe. Malte, l'Irlande et la Pologne interdisent déjà l'avortement. Dans toute l'Europe, les anti-IVG, soutenus par l'Église, se font de plus en plus pressants. J'entends déjà les camarades râler : « Encore un sujet féministe en une... », ou : « Vous n'en avez pas marre de ce sujet ? L'avortement, c'est un sujet important, d'accord. Mais, bon, y a pas mort d'homme ! » Pas mort d'homme, certes. Nous vous le confirmons. Mais de femmes, oui. L'OMS estime que, chaque année, 20 millions de grossesses sur 46 millions se terminant par un avortement provoqué se déroulent dans des conditions non sûres et dans un contexte social et légal hostile, ce qui provoque tous les ans la mort d'environ 47 000 femmes des suites d'infections, d'hémorragies, de blessures utérines ou autre. En lisant l'article de Rosine Pélagie, nous avons eu les larmes aux yeux. De rage. Car, en ces temps troublés, quand notre cher *Monde libertaire* est essentiellement constitué de mauvaises nouvelles et de luttes sociales avortées, la saine réaction doit être un sursaut d'énergie et de colère.

Actualité

National-catholicisme de retour, par R. Pélagie, page 3

Nouvelle défaite pour les travailleurs, par G. Goutte, page 5

Météo syndicale, par J.-P. Germain, page 6

Corrida des prud'hommes, par J.-M. Destruhaut, page 7

Arguments

Adoption, terrain miné, par Hélène, page 10

Décroissance: le syndrome de la litanie, par P. Pelletier, page 12

Banalisation de la misère et de la pauvreté, par Justhom, page 15

International

Voyage dans l'isthme de Tehuantepec, par G. Lapierre, page 18

À lire

L'autruche est sortie de son trou, par P. Schindler, page 20

Mouvement

Fichage ADN: procès, par Cercle Jean-Barrué, page 21

Non à la coopération policière, par IFA et Terra Livre, page 22

Illustrations

Aurelio, Kalem, Krokaga, Yann

Tarifs

(hors-série inclus)

3 mois, 12 n^{os} hebdos, 1 n^o hors série, les gratuits 25 €

6 mois, 18 n^{os} hebdos, 2/3 n^{os} hors série, les gratuits 50 €

1 an, 35 n^{os} hebdos, 5/6 n^{os} hors série, les gratuits 75 €

L'abonnement à la version numérique du journal est à moitié prix.

Tous ces abonnements peuvent se faire en ligne sur www.monde-libertaire.fr.

Règlement à l'ordre des Publications libertaires, à joindre au bulletin à renvoyer à :

Publications libertaires, 145, rue Amelot, 75011 Paris, 01 48 05 34 08

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Bulletin d'abonnement

Abonnement de soutien

1 an 95 €

Pour les chômeurs, les étudiants et les bénéficiaires du RSA, 50 % de réduction en France métropolitaine et gratuit pour les détenus. Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR76 4255 9000 0621 0076 4820 363). (BIC: CCOPFRPPXXX)
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

Le national-catholicisme est de retour

« C'est maintenant votre tour, femmes espagnoles. Rompez vos chaînes. C'est à vous d'élever votre dignité et votre personnalité, d'exiger fermement vos droits de femme, comme des individualités libres, comme des membres de la société à part entière, comme des compagnes en lutte contre le fascisme et pour la révolution sociale. »

Emma Goldman, *Mujeres Libres* n°6, 21^e semaine de la révolution, 1936.

Rosine Pélagie

Groupe Salvador-Seguí
de la Fédération anarchiste



UN PROJET DE LOI du gouvernement espagnol fait actuellement couler beaucoup d'encre. Élaboré par le ministre de la Justice, Alberto Ruíz Gallardón, il est destiné à remplacer la précédente loi sur l'interruption volontaire de grossesse en vigueur depuis 2010. Nous en avons déjà parlé dans les colonnes de votre hebdomadaire favori¹ et, cette fois, ça se précise, car le projet a été approuvé en Conseil des ministres le 20 décembre dernier. Ce sont trente ans de combats et de conquêtes féministes qui sont rayés d'un coup ; ce projet sera présenté aux Cortes, où les députés de droite ont la majorité. Le vote définitif sera donc une simple formalité pour le Parti populaire actuellement au pouvoir. Nom de cette loi : loi organique de protection de la vie de l'être conçu et des droits de la femme enceinte. La vie de l'être conçu ? On devine aisément la patte de l'Église catholique, dont Gallardón est un

fidèle relais. Les droits de la femme enceinte ? La seule chose que l'on peut constater, c'est la volonté de nous infantiliser comme aux plus beaux jours de la dictature franquiste et du national-catholicisme triomphant.

Concrètement, l'IVG redevient un délit, sauf dans deux cas très précis (et restrictifs) : le viol (douze semaines pour pratiquer l'avortement) et la mise en danger de la vie ou de la santé physique ou psychique de la femme (délai porté à vingt-deux semaines). Danger qui sera évalué par des « spécialistes en médecine », suivant un processus des plus bureaucratiques.

Malformations ou maladies du fœtus ne seront plus des motifs légaux pour avorter. Par contre, les effets psychologiques qu'elles provoqueront sur la femme enceinte le seront (qui déterminera ces effets psychologiques ?).

Pour les mineures de 16-17 ans, retour à la permission obligatoire des parents pour pouvoir avorter. En cas de désaccord entre la mineure et sa famille, une décision de justice devra intervenir dans les quinze jours (quelle justice ?).

Clause de conscience

Avec la précédente loi de 2010, les médecins hostiles à l'avortement pouvaient invoquer la clause de conscience pour refuser de pratiquer cette intervention. Désormais, cette clause de conscience sera étendue à tout le personnel appartenant à la chaîne professionnelle d'un établissement hospitalier pratiquant l'IVG. En plus des médecins, seront donc concernés les auxiliaires, les infirmiers, le personnel administratif et jusqu'aux surveillants. Comme on peut s'en douter, dans ces conditions, il va falloir une sacrée unanimité entre eux pour que personne ne fasse

jouer cette clause de conscience et que l'IVG soit possible. À noter une subtilité dans le texte de loi : l'IVG non autorisée constituera un délit pour le médecin qui l'aura pratiquée (jusqu'à trois ans de prison et six ans d'interdiction d'exercer son métier), et non pour la femme avortée qui sera considérée comme victime de l'avortement, car (c'est le sens que donne Gallardón à son projet), devant être protégée puisqu'incapable de prendre elle-même cette décision – notre corps ne nous appartiendrait donc toujours pas ?

L'Église en action

Ce projet de loi n'arrive pas par hasard. Il figurait dans les promesses du candidat Rajoy aux élections de 2011, et il est le fruit d'un long travail de propagande de la Conférence épiscopale espagnole (CEE), qui a organisé une campagne «pro-vie» pour en finir avec la loi de 2010 qu'elle jugeait trop permissive. Le ministre de la Justice a parfaitement entendu leur message. Il aurait d'ailleurs eu du mal à ne pas l'entendre : notre «pauvre» Église a mis le paquet : 150 000 euros de budget, 1 300 panneaux publicitaires, 15 000 affiches, 100 000 cartes, 12 000 exemplaires d'une lettre épiscopale, vidéos, etc. Sans parler des déclarations officielles de cette même Église, lesquelles sont autant de «perles». Ainsi l'évêque de Saint-Sébastien y est allé de sa dénonciation de «l'holocauste silencieux de l'avortement». De même, pour Antonio Cañizares, ministre de la Congrégation pontificale pour le culte et la discipline des sacrements (ouf!), «un avortement volontaire est pire qu'un abus sexuel sur un enfant mineur». Cette magnifique déclaration fait écho à une autre «perle» de l'archidiocèse

de Buenos Aires, sortie de la bouche de Jorge Gómez : «Le viol de la foi est 10 000 fois pire que le viol d'une petite fille.» (On avance, on avance...) La presse conservatrice espagnole (ABC, La Razón...) emboîte le pas à tout ce joli monde solidaire (Église et gouvernement) avec des titres comme : «La grande Espagne se réveille contre l'avortement». La «grande» Espagne ? Comme un rappel de la devise franquiste : «une, grande, libre» (tu parles !). Et les rappels aux Saintes Écritures de se succéder comme, par exemple, ces paroles de saint Paul déterminant le rôle de la femme : «Obéir, servir et se taire.»

«Marie-toi et sois soumise»

Dans cette filiation, l'archevêché de Grenade vient d'éditer – à l'adresse des femmes – la traduction du livre de l'Italienne Costanza Miriano au titre explicite : *Marie-toi et sois soumise*. Ce qui a provoqué des rassemblements de femmes protestant devant les églises au cri de «Ni sus misas, ni sumisas», jeu de mots que l'on peut traduire par : «[Nous ne voulons] ni vos messes ni [être] soumises.» Et puisque tout est parti du problème de l'avortement, elles ont concocté quelques banderoles du genre : «Otez vos rosaires de nos ovaires», ou encore : «Le sexe quand je veux, la maternité quand je le décide». La Plate-forme pour la sexualité et l'avortement – coordination regroupant, entre autres, l'Action féministe, la CNT, la CGT, le Bloc ouvrier – exige aussi de l'Église une déclaration officielle demandant pardon aux femmes et faisant son autocritique. À mon avis, ça risque quand même de prendre beaucoup plus de temps qu'une béatification !

En France aussi, ça craint

Cette crispation des sociétés patriarcales (et, actuellement, elles le sont toutes à des degrés divers) est sensible depuis plusieurs années. Le ministre espagnol de la Justice en est convaincu : «Je suis persuadé que cette initiative [Le projet de loi anti-avortement] aura des prolongements dans d'autres nations d'Europe.» Et, de fait, on ne peut que constater qu'un vent conservateur souffle de plus en plus fort. On a aussi pu le constater récemment en France à l'occasion des manifestations contre le mariage pour tous. Non pas que nous soyons des forcenées du mariage, mais nous avons bien vu qui étaient dans ces cortèges anti-mariage pour tous : toutes les raclures réactionnaires et fascisantes type Civitas et autres groupuscules d'extrême droite qui ne rêvent que d'une chose : en finir avec la moindre conquête de la cause des femmes. Et le combat anti-IVG est parfaitement symbolique : hors de question, pour eux, de considérer la femme autrement que comme un être inférieur. Les quelques avancées obtenues par les luttes féministes leur sont insupportables, et leur souhait le plus cher est la restauration d'un patriarcat tout puissant. Soyons donc vigilantes face à tous ces relents machistes et faisons mentir ce sinistre Gallardón qui déclarait sans rire au journal ABC (journal conservateur, et même monarchiste il est vrai) : «Nous avons rédigé la première loi qui reflète l'opinion majoritaire des citoyens européens [et les citoyennes ?].» Et d'ajouter : «C'est la loi la plus avancée et progressiste que ce gouvernement a introduite.» (On se demande ce que sont les autres lois «moins» progressistes...)

De son côté, le quotidien El País (pas vraiment révolutionnaire, mais plutôt centromou) constatait quand même dans son édito du 21 décembre : «Avec ce projet de loi, l'Espagne revient à des temps que nous croyions dépassés et consacre un mode de régulation autoritaire qui non seulement nie à la mère un quelconque droit de décision sur sa maternité, mais la met dans la même position qu'une mineure, et la subordonne à des tierces personnes qui auront la responsabilité de décider quelque chose qui la conditionnera pour le reste de sa vie.» On ne saurait mieux dire. Reste à nos sœurs d'Espagne et aux compagnons conscients du combat à mener, à empêcher que l'Espagne rejoigne l'Irlande et Malte, les deux seuls pays (parmi les 28 membres de l'Union européenne) à refuser l'IVG. Reste à faire en sorte que ces retours en arrière ne se produisent pas ici non plus, en France. Rappelons qu'avorter n'est pas une obligation, mais un droit, et rappelons aussi que c'est nous, les femmes, qui choisissons d'accoucher ou d'avorter. En bref, notre corps nous appartient, c'est nous, les femmes, qui décidons.

R. P.



1. Voir entre autres *Le Monde libertaire* n° 1710 («Journées de femmes»).

Nouvelle **défaite** endimanchée pour les travailleurs

EH BIEN, VOILÀ! La droite le voulait, la gauche l'a fait : le dimanche est en passe de devenir un jour ouvré, comme les autres. Ces derniers mois, la question du travail dominical avait fait couler de l'encre dans la presse écrite et de la bave sur les plateaux télé. Annonçant l'aberrante geste des Bonnets rouges, des dizaines de salariés d'enseignes de bricolage se révoltaient, dans les bras de leurs patrons, pour bosser le dimanche. Plutôt que de réclamer des augmentations de salaire, ces travailleurs avaient préféré exiger de bosser un jour normalement chômé, arguant qu'ils gagneraient ainsi davantage. Le gouvernement était resté timide, ne sachant pas sur quel pied danser, mais laissait tout de même penser qu'il accorderait bien à ces salariés ce qu'ils demandaient. Pierre Moscovici, actuel ministre de l'Économie, avait ainsi manifesté son désir de « donner plus de liberté en la matière », et Michel Sapin, son collègue du Travail, avait, lui, estimé qu'il fallait « plus de souplesse sur le travail du dimanche ». Rien de bien méchant, mais dans le temple de l'hypocrisie et de la langue de bois qu'est la politique parlementaire, il fallait bien sûr comprendre : « Il est temps qu'on en finisse avec cet archaïsme qu'est le dimanche chômé. »

Un décret en guise de « bonne année ! »

De fait, il n'a pas fallu attendre bien longtemps. Lundi 30 décembre, en guise de cadeau précoce pour la nouvelle année, le gouvernement a publié un décret inscrivant les « établissements de commerce de détail du bricolage sur la liste des catégories d'établissements pouvant déroger de droit au repos dominical ». Et jusqu'en juillet 2015, le temps... d'une expérimentation. La belle affaire ! Certes – ne jouons pas non plus les manipulateurs –, le décret précise que le travail dominical ne pourra se faire que sur la base du volontariat, et qu'il impliquera « un doublement au minimum de la rémunération » et l'octroi d'un repos compensateur. De même, il dit insister sur le fait que « le repos dominical doit rester la règle générale ». Pour justifier ce décret, le gouvernement prétend avoir obtenu, de la part de la Fédération des magasins de bricolage (organisation patronale), « des engagements en termes d'emploi ». On a hâte de savoir lesquels et, plus encore, de les voir tenus... Sans doute vont-ils recourir à des contrats précaires d'une dizaine d'heures hebdomadaires qu'ils accorderont à des étudiants, en leur disant que ces quelques



heures doivent se faire le dimanche (d'autant que les facs, elles, chôment ce jour-là). Pas de quoi faire tomber le nombre de chômeurs, en somme.

Vers la fin d'un acquis social

Bien sûr, défendre le dimanche comme jour chômé n'implique pas une adhésion au christianisme, ni un quelconque respect – même athée – de la culture judéo-chrétienne. Car la question du travail dominical relève désormais... de la lutte des classes. Outre que le dimanche chômé permet de sortir un peu de la bulle consumériste dans laquelle la société est plongée le reste de la semaine, il offre aussi des garanties à ceux qui travaillent ce jour-là, et notamment l'obligation pour le patron de verser un salaire (beaucoup) plus élevé. Alors, certes, le décret passé lundi 30 décembre conserve cet aspect primordial, mais il serait bien naïf de croire que la question du travail du dimanche en restera là. Car les patrons – d'enseignes de bricolage ou autres – aspirent bien sûr – c'est dans leurs intérêts (de classe) – à voir le dimanche devenir un jour ouvré, sans doublement de la rémunération et sans consentement obligatoire des salariés. Durant les derniers mois, suffisamment de patrons et

d'élus (de droite comme de gauche) ont vanté les pays où le dimanche est un jour comme les autres pour nous en convaincre¹. En outre, plusieurs secteurs professionnels en témoignent déjà, notamment la restauration où travailler le dimanche ne repose pas sur le volontariat et n'oblige pas le patron à verser un salaire plus élevé (tout ceci étant légalement entériné par la convention collective). Le décret du gouvernement, s'il ne change pas grand-chose dans l'immédiat (les magasins ouvraient tout de même, en proposant des avantages aux salariés volontaires), est donc un grand pas franchi vers, à terme, l'instauration d'un dimanche ouvré. Rendez-vous dans quelques années, si ce n'est quelques mois, pour confirmer cette nouvelle atteinte (socialiste) aux droits des travailleurs.

Guillaume Goutte
Groupe Salvador-Seguí
de la Fédération anarchiste

1. En revanche, pas de bol pour tous ces libéraux fanatiques du modèle allemand : outre-Rhin, le dimanche est un jour chômé, point barre.

Brèves de combat

Son excellence...

Pas moins de 2 443 postes vont être supprimés en 2014 à la SNCF. Ce sont les premières mesures concrètes du plan Excellence 2020 votées par le conseil d'administration à l'occasion de son budget. La rentabilité avant le service public...

Homophobie, y en a marre

L'Inde vient tout juste de recriminaliser l'homosexualité. Quatre ans après la suspension de la loi anti-gay indienne, un juge de la Cour suprême vient de nous faire reculer de plusieurs dizaines d'années. Toutes les personnes lesbiennes, gays, bi et trans (LGBT) en Inde risquent désormais l'emprisonnement, le chantage ou bien pire encore.

Des zones dans les zones

Le ministère de l'Intérieur annonce 16 nouvelles zones de sécurité prioritaires (ZSP), pour « lutter contre la délinquance dans les zones difficiles », portant leur nombre à 80. Elles seront implantées à Caen, Rennes, Orléans, Trappes, Paris XX^e et Maubeuge (plus quatre extensions à Chambéry, Colombes, Pointe-à-Pitre et Valence). En revanche, aucune à Neuilly, Deauville, ni à Avoriaz... Pourtant, les dealers y pullulent, mais il est vrai que leurs clients sont les fils des bourgeois qui y vivent, alors...

Météo syndicale



AVANT LA TRÈVE DES CONFISEURS, on a eu droit à du grand Guignol. Oh, bien sûr, il était adapté aux grands enfants que sont électrices et électeurs. On allait mettre des habits neufs à la social-démocratie française, pour qu'elle soit plus présentable aux élections européennes. Bref, on vous en a déjà causé dans ces pages. Dans l'Est, la direction du PS a choisi Edouard Martin (ex-syndicaliste de Florange) pour être tête de liste aux élections européennes. On ne reviendra pas sur les déclarations, il y a quelque temps, au sujet de la trahison de François Hollande et compagnie, mais... exit les griefs passés ?

Maintenant, la contestation vient de la base du PS. Diantre, de manière interne on avait décidé autrement... Dans le Bas-Rhin, on est même « estomaqué par le dédain et le mépris dont fait preuve la direction nationale ».

Dans la militance syndicaliste de Florange-Mittal, ça braillait fort... et pas des moindres voix était celle du délégué FO Walter Brocoli. Le bruit plus que persistant a couru qu'il figurait sur la liste UMP pour les municipales à Thionville... Sale temps pour les camarades de l'avenue du Maine, à Paris ! Protestations et communiqués divers ont

effacé cette nouvelle donne, mais ça faisait drôle dans le tableau. Ne manquait plus qu'un délégué CGT pour se présenter à gauche et les Rois Mages du « syndicalisme recadré » étaient en vitrine !

Autour de cet avatar récupérateur, on en a vu de vertes et de pas mûres qui réveillaient à l'envie le dogme de la courroie de transmission. D'aucuns disaient que c'était normal que des syndicalistes s'engagent en politique car, ainsi, pauvres chenilles, ils s'envolaient enfin vers d'autres horizons, plus loin, toujours plus loin ! Antisyndicalistes de tout poil et léninistes pur jus ont dû se réjouir. Enfin, l'actualité leur donnait raison !

Sinon, dans l'actualité fraîche, à part le travail du dimanche sur les tables de loi, il y a l'appel du parquet général de Lyon contre la relaxation des cinq militants de Roanne pour refus de prélèvement d'ADN. La loi d'amnistie aux calendes grecques ?

Jean-Pierre Germain

Groupe Salvador-Seguí
de la Fédération anarchiste

PAVÉ D'ANAR AVEC SADIA ET MAZOGH KROKAGA



Suppression d'un droit de vote des salariés

Corrida des prud'hommes

Le planning contre la loi de pénalisation

Le planning familial refuse «de faire des personnes prostituées des personnes à part», mais des victimes des inégalités économiques croissantes et du renforcement de la marchandisation de nos sociétés. De plus, l'association constate que «les effets des politiques successives pour enrayer les systèmes d'exploitations sexuelles ne protègent pas les victimes et il existe très peu de condamnations de proxénète. Les personnes prostituées sont incitées à dénoncer mais ne bénéficient pas des protections et des droits promis en échange : elles deviennent ainsi encore plus exposées».

Rody et l'ADN

Pour le procès de Rody, une vingtaine de soutiens étaient présents dans le tribunal, dans une ambiance tendue entretenue par le président de chambre et l'avocat général. Rody faisait appel pour deux dossiers jugés au tribunal de Saint-Nazaire. Le premier pour refus de prélèvement d'ADN, avec une peine requise de deux mois d'enfermement avec sursis, et le second pour outrage et violence (imaginaire) sur des représentants de force de l'ordre et délit de refus de prélèvement d'ADN, avec une peine requise de douze mois d'enfermement avec sursis. Rody remercie toutes les personnes venues le soutenir et donne rendez-vous le 28 janvier 2014 pour le rendu de justice et dire massivement notre refus du fichage ADN !

Le ministre du Travail, Michel Sapin, a décidé la fin des élections prud'homales. Dix-sept ans après la suppression par le Premier ministre Juppé des élections des administrateurs salariés de la Sécurité sociale par tous les assurés sociaux, c'est la dernière expression au suffrage universel de tous les salariés du privé, immigrés compris qui risque de se sceller au parlement. Les arguments ? De moins en moins de votants et le coût élevé des élections. L'avenir ? Désignation des conseillers prud'hommes par les syndicats représentatifs. Le coup de grâce ? Des juges professionnels !

Jean-Marc Destruhaut

Groupe anarchiste Salvador-Séguí

DEPUIS LA CRÉATION, par décret napoléonien, du premier conseil de prud'hommes, à Lyon, en 1806, cette juridiction à part entière, chargée des litiges liés à l'exécution ou la rupture du contrat de travail entre employeurs et salariés de droit privé, a connu de nombreuses réformes grâce aux efforts du mouvement ouvrier¹. En s'appuyant sur la codification du droit du travail en 1910, la particularité des conseils de prud'hommes découle de la spécificité du contrat de travail lié au lien de subordination et au rapport inégalitaire entre l'employeur et le salarié.

Malgré toutes les imperfections de justice émanant de cette juridiction de premier degré, les conseils de prud'hommes sont une dissuasion à la délinquance patronale. Une délinquance répandue dans les directions de grandes entreprises, chez les petits patrons et, tout autant, chez les particuliers usant de personnel domestique. Certes, les décisions des prud'hommes rétablissant les travailleurs dans leurs droits se traduisent trop souvent en indemnités plutôt que par la remise en état initial ou par la réintégration dans l'entreprise. Alors que la législation est en retard en termes de protection par rapport aux évo-

lutions du travail qu'elle permet par ailleurs, les conseils de prud'hommes produisent une jurisprudence novatrice et progressiste qui, à force de résistance, est adoptée par les juridictions de degré supérieur².

Il est, hélas, vérifiable que la progression des effectifs de travail accompagnée d'une précarité croissante n'a pas fait augmenter le nombre d'affaires introduites aux prud'hommes, lequel est constant depuis plusieurs années (environ 200 000), voire en régression. Il est tout autant scandaleux de constater une forte proportion de recours abandonnés avant que les affaires n'aient pu être jugées, par lassitude des salariés devant l'allongement des délais de procédure. Or, l'institution prud'homale et ses principes sont étrangers à ces constats. Cette situation est justement le fait de la mise en cause de cette juridiction et de sa gratuité³ par le pouvoir, mais aussi du volume des recours en appel abusifs et dilatoires de la part des employeurs qui sont insuffisamment sanctionnés.

Avec l'inversion du rapport de force à l'avantage du patronat et la dilution dans les urnes des espoirs du monde du travail – le



tout sous couvert de rationalisation financière des services publics en général –, de graves contre-réformes ont été menées contre la prud'homie : réduction des moyens de fonctionnement de cette juridiction en 2005, puis suppression de 30 % des conseils de prud'hommes en 2008 avec la fameuse nouvelle carte judiciaire de la ministre Rachida Dati. Et, maintenant, les pouvoirs publics s'appêtent à supprimer le mode électif de la désignation des conseillers prud'hommes et prud'femmes par les salariés.

Dans la grande feria antisociale en marche depuis trop longtemps, c'est bien une lidia de corrida à laquelle nous assistons, si on peut faire appel dans ces colonnes à une image toute ibérique et taumachique d'une mise en scène de la liquidation des conquêtes sociales passées. Une lidia dont le deuxième tercio serait la disparition des élections et le troisième et ultime tercio sera, à terme, la professionnalisation de cette juridiction appelée à devenir «tribunal du travail».

Mais revenons aux arguments du ministre Michel Sapin – qui sont les mêmes que ceux des ministres sous Sarkozy⁴ – pour nous faire admettre que les juges prud'homaux

salariés doivent ne plus être élus mais « désignés ». Pour rappel, concernant l'intention réelle des politiciens d'hier et d'aujourd'hui, la lettre de mission⁵ du ministre du Travail Xavier Darcos au conseiller d'État Jacky Richard, datée du 28 octobre 2009, était éloquent : sous couvert d'un examen des causes de l'abstention aux élections prud'homales, elle suggère fortement la recherche d'une alternative pour la désignation des conseillers prud'hommes.

Le premier motif invoqué est l'abstention de plus en plus grande aux élections des prud'hommes qui porterait atteinte à la légitimité de l'institution. La belle affaire ! Les anarchistes, et d'autres au-delà, pourraient, non sans humour, proposer aisément au gouvernement d'appliquer la même logique à d'autres élections politiques qui connaissent des records d'abstention, mais leur république serait dans de sales draps...

Certes, la participation de 63,2 % en 1979 a décliné régulièrement pour atteindre 25,5 % en 2008. Mais à qui la faute ? Les moyens d'informations mis en œuvre pour augmenter l'intérêt des prud'hommes sont ridiculement nuls. Dans un contexte de plusieurs millions de chômeurs et avec une chasse aux syndicalistes décuplée, on sait très

bien que, dans les petites et moyennes entreprises, les patrons contraignent le droit aux salariés de quitter leur travail pour aller voter sans perte de salaire.

Pourtant, dans les entreprises soumises à l'obligation d'élections professionnelles, lorsque celles-ci sont organisées dans le respect du droit, la participation au vote des salariés est de 70 % ! Aussi, en s'apant tout l'intérêt pour les élections prud'homales comme ils l'ont fait, les gouvernants ont beau jeu, ensuite, de décréter qu'il faille les supprimer.

Alors, qu'on donne plutôt aux salariés les mêmes conditions d'exercice du vote aux prud'hommes que celui donné aux citoyens pour les élections politiques, soustrait au regard et à la connaissance de leurs employeurs ! Qu'on donne les mêmes moyens d'information et de débats publics aux élections prud'homales que ceux donnés aux élections politiques !

Cet aspect de moyens nous conduit au deuxième argument avancé par le ministre Michel Sapin : l'organisation de ces élections coûte cher, trop cher ! On ne peut que rire, car si les dirigeants d'une démocratie doivent passer à la trappe l'exercice d'un scrutin démocratique dès lors qu'il coûte cher, alors il ne devrait plus exister d'élections et, là encore, leur république serait à nouveau dans de sales draps !

Plus sérieusement, le scrutin de 2008 coûtait 91 millions d'euros, soit moins de 5 euros par électeur inscrit. Quasiment rien en comparaison avec les élections politiques ni même avec les subventions aux partis qui en découlent. Nous sommes loin de la captation par l'État du bien commun vers les poches d'un Bernard Tapie. Si on se souvient que l'État voulait offrir à Ecomouv', l'entreprise privée qui devait collecter l'écotaxe, une bagatelle de 440 millions d'euros, on se dit que les politiciens nous prennent vraiment pour des buses.

Enfin, ce qui est du mode de désignation future des conseillers prud'hommes et prud'femmes soumis à la discussion parlementaire en janvier 2014, cette désignation se ferait par les syndicats selon le principe de la représentativité. On constate qu'il s'agit là d'une dérivation par le gouvernement du but initial de la loi sur la représentativité qui était la légitimité dans les négociations de chaque organisation aux niveaux des entreprises, des branches professionnelles et au plan national. Mais il n'y a que les directions syndicales opposées à ce projet de désignation pour s'étonner avec autant de naïveté de ce détournement du droit, alors que certaines d'entre elles avaient réclamé cette loi de la représentativité...

À propos d'organisations syndicales, s'il y en a une qui ne peut pas nous étonner, c'est bien la CFDT, en s'inscrivant constamment dans l'adhésion aux volontés du Medef. Il n'y a qu'à se reporter à son positionnement offi-



BABOUSE

27

ciel⁶ en exprimant ceci : « Pour la CFDT, ce projet d'évolution va dans le bon sens. » Tout est dit.

Quant à direction de la CGT-FO, elle n'est pas véritablement opposée au nouveau système de désignation et déclare : « Il reste à savoir si c'est la représentation nationale ou locale qui sera prise en compte pour la désignation de chaque conseil, car cela peut changer des choses. » D'évidence, le renoncement à se battre se conjugue avec la guerre des places.

Sur la méthode, le ministre nage dans la crapulerie politicienne en invitant à la discussion les organisations syndicales, alors que sa la volonté de réforme s'inscrit dans la préparation du volet « démocratie sociale » du projet de loi incluant la réforme de la formation professionnelle et qu'il prévoit d'ajouter un article à la loi habilitant le gouvernement pour lancer les modifications par voie d'ordonnance.

Enfin, tout n'est pas réglé quant à la désignation des prud'hommes côté collègue employeur. Si elle devait s'appliquer sur le même principe de la représentativité, le Medef et la CGPME ont alors du souci à se faire, car ces organisations sont minoritaires dans le monde syndical des employeurs face à l'Union professionnelle artisanale (UPA), premier employeur de France ! Mais gageons que le gouvernement saura aménager un mode de désignation préservant au mieux la représentation de la CGPME... et du Medef.

Si tout se poursuit ainsi sur le fleuve tranquille de la régression sociale, après la suppression aux salariés d'un droit démocratique et proche de la réalité du travail à élire leurs représentants aux conseils de prud'hommes, c'est la fin des prud'hommes qui va être mise en œuvre à terme. Le rapport remis par le premier président de la cour d'appel de Montpellier, Didier Marshall, à la ministre de la Justice, Christiane Taubira, est limpide. Il propose d'introduire des juges professionnels dans les conseils de prud'hommes pour les faire mieux fonctionner et de les rebaptiser « tribunal du travail ». Il y est projeté plusieurs axes de composition de la juridiction dont l'échevinage⁷. Si une formation mixte et à nombre impair devait tenir audience, délibérer puis rédiger ses décisions, avec des juges « salarié » et « employeur » ayant les mêmes pouvoirs et autorité que le juge professionnel, pourquoi pas ? Jusqu'à preuve du contraire, tout nous laisse croire que c'est plutôt une formation juridique où siègera un juge professionnel entouré d'une potiche et d'un santon qui est dans l'esprit de la réforme à venir. Mais c'est un aspect d'enjeux de justice qui appelle d'autres développements sur le sujet à venir peut-être dans *Le Monde libertaire*.

Enfin, il se dessine en ce moment, de ci, de là, dans les départements, un front intersyndical (CGT, CGT-FO, Solidaires, Unsa) pour faire bloc et pousser le gouvernement à lâcher ce projet pour organiser des élections dignes de ce nom. Mais force est de consta-



17

ter⁸ que cela ne se fait pas au niveau national. Et puis, ça arrive trop tard par rapport au calendrier. Nous pouvons donc nous attendre à ce que les organisations syndicales ne se donnent pas, une fois de plus, les moyens d'une mobilisation supérieure à leurs déclarations et des pétitions loin d'être à la hauteur des enjeux.

Toujours est-il que l'inaccessibilité à la justice pour les salariés que le patronat rêvait d'obtenir, Sarkozy l'aura bien posée et Hollande l'aura bien scellée. Mais, après tout, le président n'a-t-il pas précisé, une fois élu, qu'il n'est pas socialiste, mais social-démocrate ?

J.-M. D

offrant l'accès à l'aide juridictionnelle est de 929 euros par mois pour l'aide juridictionnelle totale, et il est inférieur au seuil de pauvreté (964 euros). Depuis le 1^{er} janvier 2005, l'assistance d'un avocat à la Cour de cassation est obligatoire pour les affaires prud'homales. Sans oublier que, depuis le 1^{er} octobre 2011, les justiciables doivent s'acquitter d'un timbre fiscal de 35 euros pour engager certaines actions en justice et en particulier devant le conseil des prud'hommes. Cette taxe inique devrait être supprimée en janvier 2014.

4. La suppression des élections étaient déjà dans les tuyaux d'une réforme à venir puisque les élections prud'homales prochaines, qui auraient dû avoir lieu en décembre 2013, avaient été annulées et donc le mandat en cours depuis 2008 était prolongé pour au moins deux années supplémentaires.

5. Voir *Le Monde* du 6 novembre 2009.

6. « Vers une suppression des élections prud'homales », CFDT. fr, 26 novembre 2013.

7. L'échevinage est un système d'organisation judiciaire dans lequel des juges de profession sont associés à des juges élus ou désignés, non professionnels de la justice.

8. Souvent, lors des mobilisations passées face aux attaques énoncées dans ce papier, les conseillers prud'hommes et militants de l'activité de défense étaient bien seuls, sans le poids de leurs organisations syndicales et, parfois, en nombre modeste par rapport aux avocats syndicalistes du SAF (Syndicat des avocats de France) mobilisés pour défendre la prud'homie.

1. Entre autres : la loi dite des prud'femmes du 15 novembre 1908 instaurait l'éligibilité des femmes au conseil de prud'hommes. Une dernière réforme, en 1979, instaurait un large déploiement géographique et une plus grande couverture des branches d'activité avec de nouvelles élections en 1982 intégrant une limitation du mandat à cinq ans.

2. Cour d'appel et Cour de cassation, notamment en matière de requalification de CDD en CDI, ou, encore, la mise à bas du fameux CNE.

3. L'obtention de l'aide juridictionnelle s'apparente à un parcours du combattant et la modestie de son montant ridicule : le seuil de ressources

Adoption, terrain miné

Hélène

Groupe Pierre Besnard
 de la Fédération anarchiste



L'ÉMISSION FEMMES LIBRES sur Radio libertaire a accueilli trois militantes le mercredi 27 novembre 2013 sur la thématique de l'adoption. Deux d'entre elles, Moruni et Lorenzo, ont connu l'abandon toute jeune enfant car elles furent achetées chacune 1 000 F, l'une en 1974 à Calcutta et l'autre en 1981 au Brésil¹, par des couples biencomme-il-faut, catholiques, faisant une bonne action en promettant d'élever ces enfants et de les sortir de la misère, de les sauver comme ils se plaisaient à leur dire. Quant à Sabreen Bintloula, cinéaste, elle a présenté un documentaire, *Celle qui meurt*, au festival 2013 de Femmes en résistance, les 28 et 29 septembre à Arcueil, en signant un por-

trait poignant et politique de Moruni lors d'un séjour dans son pays d'origine. Les auditrices et auditeurs ont pu découvrir les dessous de l'adoption. Pour comprendre le point de vue des adoptés, voici quelques questions que soulève Lorenzo sur son blog adoption-terrain-miné et qu'elle adresse aux ministres Dominique Bertinotti, Christiane Taubira, Najat Vallaud-Belkacem, Marisol Touraine et Laurent Fabius.

Les trois militantes ayant participé à l'émission font partie d'un collectif de personnes adoptées adultes composé d'un large éventail d'expériences personnelles et professionnelles sur l'abandon et l'adoption en France comme à l'étranger. Des profession-

nels de l'adoption ont rejoint ce groupe de réflexion. Il travaille notamment sur les mécanismes de violences du système d'adoption français actuel dont les recherches seront rendues publiques lors du colloque sur l'identité biologique en automne 2014. Un livre publiera les résultats des enquêtes que ces compagnons ont menées. Ils visent un système plus éthique et mieux accompagné pour les personnes adoptées et leurs familles biologique et adoptive. Il est important de rappeler que l'adoption se joue autour d'une triade dont tous les acteurs doivent être pris en compte. Ainsi, ils entendent sortir des discours infantilisants, victimisants, pathologisant ou visant à les censurer.

Accompagner les adoptés à « besoins spécifiques » ?

« Ces troubles psychotraumatiques sont méconnus, sous-estimés, rarement dépistés et diagnostiqués par les professionnels de la santé qui n'ont pas été formés pendant leurs études médicales à la psycho traumatologie et à la victimologie, et qui ne le sont toujours pas. Ces troubles psychotraumatiques sont spécifiques et le symptôme principal : la mémoire traumatique (les réminiscences des violences) est pathognomonique c'est-à-dire non seulement caractéristique des violences traumatisantes mais aussi pouvant établir la preuve diagnostique d'un traumatisme. Or la prise en charge des troubles psychotraumatiques et de leurs conséquences est essentielle et doit être la plus précoce possible, ce qui la rend d'autant plus efficace, et permet d'éviter des vies fracassées et d'arrêter un cycle de violences subies ou agies². »

Le simple fait d'adopter a-t-il le pouvoir de résoudre les traumatismes et deuils liés à l'abandon et au déracinement d'un enfant ? Non. Surtout quand s'accumulent les bouleversements : de référents affectifs, de deuils multiples, de changement de nom et prénom, de maison, de pays, de culture, de langue maternelle, de climat, de couleur de peau, de nourriture... Les « besoins spécifiques » ne viennent pas « naturellement » de la personne adoptée ; ils sont la conséquence normale de chocs et de d'arrachements imposés. Les conséquences de cette mémoire traumatique non prise en charge ? Des adoptés se suicident, d'autres se retrouvent en hôpital psychiatrique, en prison ou à la rue (« 30 % des SDF sont d'anciens enfants placés » selon l'Académie de médecine). Quand le gouvernement va-t-il pouvoir mettre en place un accès gratuit à un accompagnement adapté par des professionnels formés en traumatologie ? Cet accès devrait aussi être proposé aux adoptants et aux parents biologiques qui en ont besoin.

Droits des parents adoptants et droits des enfants

L'adoption plénière³ est une spécificité française imposée dans le cadre d'adoption internationale. Cette fiction française voudrait nous faire croire que la filiation sociale peut effacer la réalité de la naissance et des origines biologiques. Elle entraîne : suppression, effacement et interdiction d'accès à notre propre identité biologique, suppression de notre nationalité d'origine, suppression de nos noms et prénoms d'origine, suppression de notre filiation d'origine. Ce système permet aux adoptants de signaler ou non son adoption à la personne concernée. Des personnes découvrent sur le tard qu'elles ont été adoptées. La France a déjà été pointée du doigt car elle ne respecte ni la Convention européenne des droits de l'Homme, ni les droits internationaux de l'enfant, ni la Convention de La Haye. Pourquoi le système français maintient-il cet obscurantisme ? Cette mise en scène mensongère nous vole notre identité biologique. Comment se pro-

jeter dans le futur sans savoir d'où l'on vient ? Sur quelle base pouvons-nous compter ? Nous voulons une procédure légale et rapide pour pouvoir choisir nos noms et prénoms sur nos cartes d'identité : ceux de notre famille d'origine dont nous avons été déposés ou le choix de nouveaux noms et prénoms si nous voulons tirer un trait sur ces expériences pénibles. Enfin, en plus de la nationalité française, nous voulons récupérer notre nationalité d'origine qui nous a été confisquée.

Le droit à l'identité biologique

Connaître ses origines biologiques est un droit universel. Pourtant la France le nie à certains de ses citoyens : les nés sous X, des adoptés et les personnes issues de banque de gamètes anonymes. L'accès à nos dossiers doit être gratuit et transparent, sans limitation d'âge (pour les mineurs) avec la possibilité d'un accompagnement gratuit par un professionnel formé pour les personnes qui en ressentent le besoin. Cet accompagnement n'a pas une fonction de contrôle mais de soutien à la personne dans ces démarches souvent éprouvantes. Une fois l'une des personnes de la famille biologique retrouvée, le professionnel formé pourrait se proposer comme intermédiaire pour aider à mieux appréhender la situation et ainsi faciliter les premiers échanges. Tous les dossiers de personnes adoptées et nées sous X devraient être regroupés dans un même bureau (loin des « flammes » et avec enquête judiciaire lors des « incendies »). L'accès gratuit aux dossiers médicaux de nos parents biologiques nous permettra de bénéficier de soins adéquats. L'accès gratuit aux dossiers judiciaires de nos parents biologiques permettra d'éviter toute rencontre à risque.

Vols de bébés : le système français est-il complice ?

Des personnes profitent de la situation de précarité de femmes enceintes vulnérables pour s'approprier leur bébé et le placer en « adoption », avec transfert d'argent. D'autres se permettent de déclarer comme leur enfant biologique un enfant né d'une autre famille biologique. D'autres encore font croire que des enfants placés en crèches sont « orphelins » pour pouvoir prétendre les « sauver ». Kidnapper et séquestrer un enfant est un crime. Ce crime doit être puni. Quel chef d'accusation figure clairement dans le droit français pour protéger les enfants de ces expropriateurs qui prétendent « adopter » ? Pourquoi un tel vide juridique ? Pour défendre qui ?

Naissance sous X, GPA, adoption plénière, vols d'enfants et PMA

Au-delà d'un abandon programmé et du traumatisme qui en découle, le point commun c'est le risque potentiel ou concret de suppression de l'identité biologique des

enfants nés. Permettre l'effacement ou l'absence d'informations sur les origines biologiques d'une personne, c'est enclencher une bombe à retardement. Personne n'a le droit de s'opposer à l'accès de notre identité biologique. Personne n'a le droit de nous déposer de notre propre histoire. Nous restons liés d'une manière ou d'une autre aux personnes qui nous ont donné la vie. Les personnes nées de don de gamètes anonymes dénoncent déjà les effets destructeurs de cet anonymat. Comment concevoir la sélection des futures mères biologiques dans un catalogue et la marchandisation de leurs utérus en vue d'une reproduction assistée ? Peu importe l'orientation sexuelle de ces futurs parents : nos parents biologiques et nos origines biologiques ne sont pas un kit pratique à la disposition de qui que ce soit. Il y a une filiation réelle que personne n'a le droit de nous voler, encore moins avec des transactions financières. Les groupes de travail « protection de l'enfance et adoption » et « reproduction éthique » ont-ils réellement cerné nos problématiques ?

Au cours de l'émission Femmes libres, Moruni, d'origine indienne donc, raconte qu'en France on la prend toujours pour la bonne de la famille blanche qui l'a adoptée. En Inde, tandis qu'elle se promène avec sa famille adoptive blanche, les Indiens la voient comme une prostituée et l'insultent. Son retour au pays est interdit car elle n'a pas de papiers étant donné que son adoption est plénière. Elle se sent étrangère autant en France (suspectée continuellement par la police d'avoir volé ses papiers d'identité) qu'en Inde (où elle est rejetée car elle n'a pas les bons papiers et où on l'interroge par rapport à son nom de famille français qui paraît « louche » à chaque passage de frontière ou contrôle de police). On ne lui reconnaît ni le droit d'être française ni le droit d'être indienne. L'adoption plénière a rendu compliqué son intégration. Elle dénonce avec force comment Mère Teresa, qui exérait l'avortement, a organisé la vente des bébés filles des femmes pauvres à Calcutta au lieu d'œuvrer pour les droits à la contraception et à l'avortement et contre la misère. Ce fut et c'est encore un juteux marché pour les caisses de l'Église.

H.

1. « Le même pactole, la Terre est ronde », dira Moruni au cours de l'émission

2. Dr. Muriel Salmona : <http://memoiretraumatique.org>

3. « L'adopté acquiert une nouvelle filiation qui remplace sa filiation d'origine. Un nouvel acte de naissance est établi et l'acte de naissance d'origine est annulé et ne peut plus être communiqué. [...] Il prend le nom du ou des adoptants qui remplace son nom initial. Il est possible de demander au juge un changement de prénom de l'adopté. L'adoption plénière est irrévocable. » Extrait : <http://vos-droits.service-public.fr/particuliers/F3151.xhtml>.

Le syndrome de la litanie



Magritte, *Le chef d'oeuvre ou les mystères de l'horizon*, 1955.

Philippe Pelletier

Groupe Nestor-Makhno
de la Fédération anarchiste

Pourquoi la quasi-totalité des partisans de la décroissance n'adoptent-ils pas les propositions anarchistes malgré leur diagnostic sur «l'état de la planète»? Ceux qui s'en étonnent le déplorent avec amertume, mais, en fait, leur question est mal posée.

Car il faut renverser le raisonnement. Ne serait-ce justement pas parce que leur diagnostic est faux que ces décroissants prônent, dans une même cohérence, des mesures qui sont tout aussi fausses puisqu'elles restent dans le cadre du capital (la propriété privée, le salariat, l'argent, notamment) et de l'État (qu'ils considèrent comme neutre et régulateur)? En reposant la question sous cet angle, on constate, alors, une autre logique.

La litanie: le couplet du catastrophisme

La logique de la majorité des décroissants est pratiquement toujours la même: on court à la catastrophe. Selon les nuances, ce «on»

désigne la Terre, la planète, le monde ou l'humanité. Il s'agit d'ailleurs plutôt de la Terre ou de la planète, éléments de langage qui naturalisent les problématiques sociales en vidant finalement l'humain de toute substance. Il faudrait même sauver le «vivant»: la vie, concept que tous les religieux adorent. Cette évolution sémantique résulte d'une orientation idéologique engagée depuis plus d'un siècle par des scientifiques partisans du naturalisme intégriste et révoltés par tout ce qui s'apparente de près ou de loin au socialisme, et *a fortiori* au socialisme libertaire.

Le catastrophisme s'accompagne non moins régulièrement d'une litanie fracassante et implacable. «Choc climatique», «épuisement des ressources», «éventrement du sous-sol de la planète», «massacre des forêts», «évidemment des océans», «système aux abois», «chant du cygne», et j'en passe. La période du solstice d'hiver est d'ailleurs pro-

pice à ce catalogue anxigène puisque, dans les pays de la zone tempérée, elle correspond à un allongement des nuits générateur d'angoisse, mais aussi d'appels au sauveur qui viendra enfin nous donner la lumière.

La litanie, énumération sans fin de misères dont le registre est typiquement religieux, a bien pour fonction de s'adresser à une instance supérieure (Dieu, le parti, la gouvernance mondiale...) pour supplier de sauver le monde, et nous avec. Rien que ça. Dans la religion chrétienne, Jésus est le sauveur. Dans l'écologisme standard, il n'est pas visible d'emblée. Mais il a quelques substituts: la nature, Gaïa, Al Gore, un quelconque prédicateur, voire l'escroc qui préside le GIEC, Rajendra Kumar Pachauri, celui qui a manipulé les chiffres du climat et qui a monté son entreprise d'énergie renouvelable (c'est pratique: on dénonce le mal, et on vend la solution!).

La mystique écologiste est en réalité saturée de croyants en tout genre, de protestants puritains comme de catholiques imprécateurs: Jean-Marie Pelt, Vincent Cheynet, Paul Virilio, Gilbert Rist, Pierre Rabhi, Dominique Bourg, Jean-Pierre Dupuy, plus les défunts Jean Dorst, Jacques Ellul ou Bernard Charbonneau, pour ne prendre que quelques ténors chez les francophones. Voir Paul Jorion, celui qui annonce sans cesse «l'effondrement imminent du capitalisme» et qui accueille sur son blog le Manifeste des chrétiens indignés.

À la fin de l'un de ses livres, le décroissant Serge Latouche demande même à l'Église catholique d'être leader dans la contestation de la société de consommation, en reprenant une idée formulée par Pasolini¹.

La litanie: une posture intellectuelle religieuse

Mais ne nous trompons pas. Ce n'est pas parce que tous ces personnages, dont certains sont très influents dans le monde de la décroissance, sont croyants qu'ils sont suspects. Non. En revanche, c'est parce que leur foi comme leur conviction écologiste reposent sur le même ressort intellectuel que le lien entre les deux sur le fond aboutit aux mêmes impasses. Autrement dit, la litanie n'est pas une erreur méthodologique: c'est une posture intellectuelle, religieuse.

La religion n'est pas seulement l'affirmation de l'existence d'un dieu. C'est une conception qui consiste à renvoyer l'individu à ses responsabilités devant un élément extérieur qui n'existe pas, qui se situe dans le futur ou dans l'au-delà: l'Être suprême, par exemple, ou bien les «générations futures» du pseudo-commandant Cousteau, ce pétainiste de toujours, générations qui, par définition, ne sont pas encore là. Qui vise à mobiliser les individus par le biais de la culpabilité ou de la peur. Qui considère la société d'un point de vue moralisateur au sens le plus prêchi-prêcha du terme. Qui abhorre la technique ou la science tant qu'elles ne se soumet-

tent pas à Dieu, c'est-à-dire à celles et à ceux qui parlent en son nom. Qui rêve de théocratie.

Que la litanie soit vraie ou fausse, peu importe pour nos prédicateurs. Ils savent bien que sur tous les dossiers – que ce soit les évolutions climatiques, le nombre ou l'extinction des espèces, la surpêche, la déforestation, etc. –, les scientifiques ne sont pas d'accord entre eux, et que, parfois, les dissensus sont sérieux, les arguments valables. Bien sûr, ceux-là, il faut les admonester, les excommunier, les qualifier de «sceptiques» (le mot de «mécraints» n'est pas bien loin), alors que le doute est à la base même de la science, de cette science dont ils contestent parfois l'existence, mais dont ils admettent les résultats quand ils vont dans leur sens.

La litanie met bout à bout des phénomènes sans que leur lien logique soit explicite, à une exception près: la «croissance». La «croissance» qui est considérée comme responsable de tous les maux. Prise au premier degré d'une augmentation du produit national brut, indicateur pourtant contesté par les analystes sérieux. Vue comme excès de production, ce qui revient à masquer la sous-consommation de millions d'individus, et comme exhaustion des ressources: où l'on en revient à la litanie².

La litanie, technique et finalité autoritaires

Peu importe, car la litanie est à la fois outil et finalité. La catastrophe qui en est le corollaire invariable semble même à la fois redoutée et souhaitée. Dans l'apocalypse des chrétiens, ceux qui ont la foi seront sauvés, ils iront au paradis. Comme ils aspirent à ce paradis, ne souhaiteraient-ils pas l'apocalypse? Perversité classique du schéma religieux.

Dans la catastrophe des écolos profonds, ceux qui sauront se passer de voiture, d'ordinateur portable ou d'eau chaude sur l'évier auront leur conscience pour eux. En outre, puisque le capitalisme court à sa propre perte, selon eux, comme les marxistes le croyaient du communisme surgissant des contradictions du système, l'effondrement redouté-souhaité les ramènera au bon vieux temps de la frugalité et de la tribu économe.

De telles pensées surgissent en priorité chez les rejetons des couches sociales gavées ou surgavées, ceux qui n'ont pas connu ou ne connaissent pas vraiment la misère matérielle. Plus prosaïquement, si le danger n'est pas celui qu'on décrit, si la catastrophe annoncée maintes et maintes fois n'arrive pas vraiment, si Fukushima est justifié parce que l'atome produit moins de gaz à effet de serre, que vont devenir les gourous qui prophétisent l'effondrement? Ne vont-ils pas perdre de leur aura, de leur notoriété, de leur pouvoir? Ne vont-ils pas défendre becs et ongles leur magistère? Heureusement, l'un des plus célèbres alarmistes, Paul R. Ehrlich, celui qui n'a cessé de se tromper dans ses sombres pronostics démographiques (la fameuse Bombe P), vient d'être élu à la Royal Society de Londres.

La litanie couplée au catastrophisme est un moyen de frapper les esprits, voire de les terroriser. Outre le fait que ce n'est pas incompatible avec la société du spectacle qui se repaît du drame jusqu'en son cœur hollywoodien, effrayer est censé, pour la quasi-totalité des écologistes, sensibiliser, puis conscientiser, puis engager. Mais cette idée de la peur conseillère comme le serait celle du gendarme est à rejeter non seulement parce qu'elle serait autoritaire, mais parce qu'elle est inefficace. Et même contre-productive.

Il s'agit, surtout, de rendre les individus impuissants en les impressionnant, tellement l'enjeu paraît démesuré, inhumain (divin?). En effet, comment faire pour lutter contre le climat? Pour remplacer le pétrole par autre chose, là, maintenant?

À ce stade, l'impuissance cède devant deux palliatifs: soit le je-m'en-foutisme puisque tout cela est démesuré, impossible, donc un effet inverse au prétendu éveil des consciences; soit une forme d'engagement passant par le repli sur soi ou sur une petite communauté de cathares (les purs). La confiance est alors accordée à des instances qui, elles, savent, car elles sont puissantes, expertes, efficaces, et l'instance qui surnage, c'est l'État. L'État nation ou l'État de la gouvernance mondiale.

Ces deux choix ne sont pas d'ailleurs incompatibles, soulignons-le. Telle est la fonction systémique des décroissants qui légitiment encore et toujours l'État, pilier même du système qu'ils prétendent critiquer. Il y a en effet belle lurette que le capitalisme a recyclé l'idée du *small is beautiful* (petites unités d'exploitation, petites usines, groupes de travailleurs s'organisant eux-mêmes...), ce qui n'est pas incompatible avec des projets géants (infrastructures, mégapoles, moyens de transport, conquête spatiale...). L'un n'empêche pas l'autre, bien au contraire: ce sont les deux qui permettent au capitalisme de vivre, et au capitalisme vert de s'affirmer.

L'anti-étatisme n'est pas une métaphysique: c'est une autre organisation sociale

La relégitimation de l'État rencontre alors l'anarchisme, par définition anti-étatiste. Mais il convient ici de rectifier une idée reçue. La critique anarchiste de l'État n'est pas une métaphysique. L'État n'est pas considéré à l'égal de Dieu – une entité transcendante –, mais comme une mauvaise organisation, une autorité dévoyée, même si l'idée de Dieu via les Églises accompagne historiquement la constitution de l'État.

L'anarchisme vise autant le principe d'hétéronomie de l'État que son organisation hiérarchique en cascade. Il ne conteste pas l'organisation, ni même l'organisation en centre et en périphéries, ce que répétaient inlassablement Proudhon, Bakounine, Malatesta, voire Kropotkine quand il arrivait à se sortir de son obsession décentralisatrice... Il prône le fédéralisme libertaire, la relation de tous les

groupements de gestion directe sur une base économique, sociale et territoriale (fédération de producteurs, de consommateurs, de communes).

Mais, là non plus, cela ne suffit pas, car cela passe par la remise en cause de deux réalités majeures : la propriété et l'argent. Sur ces deux problématiques, le moins que l'on puisse dire, c'est que les anarchistes ont apporté un grand nombre de réflexions et de réalisations, que ce soit les magasins aux États-Unis où vendeur et acheteur convenaient d'un prix, les coopératives, le mutuellisme, les collectifs en Espagne où fut parfois brûlé l'argent, les discussions au cours des années 1950 avec le mouvement abondanciste de Jacques Duboin...

Les partisans de la décroissance ne se réfèrent pas à tout cela, surtout pas, pour une simple raison : c'est incompatible avec leur diagnostic et leur postulat.

Décroissance ou désargence ?

Assez curieusement, les anarchistes négligent de nos jours la question de la propriété et de l'argent au profit de thématiques sociétales et comportementales. Celles-ci sont très à la mode en Amérique, et en partie compatibles avec le système en place (par exemple, nous avons des femmes à la tête du FMI, de quelques présidences d'État, de l'organisation du patronat français quelques mois auparavant – le ticket gagnant étant femme et végétarienne), mais bien éloignées de la dynamique socialiste. C'est dans ce cadre que se glissent les comportements décroissants. Manger des légumes bios provenant d'un circuit court : très bien. Mais est-ce la solution ?

Lors du passage à l'euro, sauf de rares exceptions, journaux et publications libertaires sont ainsi restés muets sur le sujet de la monnaie, même les revues qui se targuent d'un certain standing réflexif, ce qui est un comble. De ce point de vue, le mouvement de la « désargence », récemment apparu, relance enfin les choses. Dans son fondement même, il est beaucoup plus pertinent que celui de la « décroissance ».

Car – répétons-le – les principaux analystes et théoriciens de la décroissance ne remettent pas en cause la propriété, et pas vraiment l'argent. Certes, ils critiquent l'extension de la marchandisation, mais le recours à ce concept de « marchandisation », d'ailleurs éminemment marxiste, est contestable en ce qu'il laisse accroire qu'il pourrait y avoir des « secteurs non marchands » dans l'économie capitaliste...

Leur idéal, en fait, consiste à réduire au minimum les échanges de biens pour que la monnaie soit non pas repensée, mais rendue inutile. Comme par enchantement. La frugalité réclamée depuis des siècles par toutes les Églises rejoint alors le projet communautaire de ces mêmes Églises qui rêvent de monastères autarciques et humbles à foison, mais qui, sachant cela impossible, elles-mêmes n'allant pas au bout de cette idée, consistent en définitive à s'en remettre à l'État comme instance policière, voire



comme protectionniste en chef chez les partisans du souverainisme.

Pour le dire franchement, la majorité des partisans de la décroissance se trompe dans le diagnostic de la situation actuelle, et donc dans les solutions. Imaginer qu'elle pourrait prôner un anticapitalisme conséquent car anti-étatiste, à l'instar de l'anarchisme, semble relever du vœu pieux. Il est temps d'arrêter de se leurrer, d'autant que la fin du monde n'est pas pour demain, qu'on le veuille ou non.

P.P.

1. Latouche Serge, *Le Pari de la décroissance*. Paris, Fayard, 2006, page 283.

2. L'idée d'une économie prédatrice des ressources naturelles n'est pas neuve. Elle date au moins des années 1880 avec la *Raubwirtschaft* du géographe Friedrich Ratzel (conservateur, pour ne pas dire réactionnaire), puis de son collègue Ernst Friedrich à partir de 1904, dont le géographe Jean Brunhes introduit les idées en France. Sur les rapports entre Ratzel, Brunhes et le géographe anarchiste Élisée Reclus, voir Philippe Pelletier, *Géographie et anarchie*, Reclus, Kropotkine, Metchnikoff... Paris/Chaucre, Éditions du Monde libertaire et Éditions libertaires, 2013.

Banalisation de la misère et de la pauvreté

« Vous voulez les misérables secourus, moi je veux la misère supprimée. »
Victor Hugo

Donnez à qui vous voulez, mais donnez !

Action contre la Faim • Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture • ACTION ENFANCE • Fondation MVE • AFM-Téléthon • Amnesty International • Apprentis d'Auteuil • BICE - Bureau International Catholique de l'Enfance • CARF France • CCDF-Terre Solidaire • CFPE - France Parrainages • CFRT-Le Jour du Seigneur • Croix-Rouge française • Delta7 • Eclairieuses et Eclairieurs • Unionistes de France • Entrance et Partage • Fédération Française de Cardiologie • Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles • Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés • Fondation ARC pour la recherche sur le cancer • Fondation ARSEP • Fondation de France • Fondation de l'Armée du Salut • Fondation de l'Avenir • Fondation des Monastères • Fondation du Souffle • Fondation Française de l'Ordre de Malte • Fondation HEO • Fondation Hôpital Saint-Joseph • Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France • Fondation Jérôme Lejeune • Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme • Fondation Notre Dame • Fondation pour la Recherche Médicale • Fondation Raoul Follereau • Fonds Social Juif Unifié • Frères des Hommes • GEFILUC • Greenpeace • Habitat et Humanisme • Handicap International • Institut Curié • Institut du Cerveau et de la Moelle épinière • Institut Pasteur • La Chaîne de l'Espoir • La Cimade • L'ADAPT • La Mie de Pain • Le Rire Médecin • Les petits frères des Pauvres • Ligue contre le cancer • Maisons d'Accueil l'Îlot • Médecin Chirurgie Cardiaque • Médecins du Monde • Médecins Sans Frontières • Nos petits frères et sœurs • Œuvre de Secours aux Enfants • Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France • Ordre de Malte France • Orphéopolis • Oxfam France • Partage • PERCE-NEIGE • Plan France • Scouts et Guides de France • Secours Catholique • Caritas France • Secours Islamique France • Secours populaire français • Sidaction • Solidarité Laïque • SOS Villages d'Enfants • Un Enfant par la Main • UNICEF France • Vaincre la Mucoviscidose • WWF France • La Jeunesse au Plein Air

Rendez-vous vite sur infodon.org, le site de toutes les générosités.



Justhom

Groupe de Rouen
de la Fédération anarchiste

Politique(s) antisociale(s) et épiceries sociales

Voilà plusieurs décennies que les différents gouvernements de gauche comme de droite qui se sont succédé à la gestion des affaires du pays, ont pratiqué et pratiquent toujours une politique de classe antisociale. Ces politiques ont étranglé et affamé le peuple à tel point que l'on recense près de 15 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, avec moins de 964 euros par mois. Dont plus de la moitié doivent survivre avec moins de 790 euros par mois. Comme les personnes qui touchent le RSA (revenu de solidarité active), soit 492,70 euros par mois; les retraités qui touchent le minimum vieillesse, soit 787,26 euros par mois ou encore les handicapés qui doivent se contenter de 790,18 euros par mois. Ces chiffres sont accablants, accusateurs car maintenir des êtres humains dans un tel dénuement et les réduire à mendier est criminel. Dans cette France inégalitaire où l'injustice règne en maîtresse, pendant qu'une minorité se gobege à s'en faire pêter la sous-ventrière et vit dans le luxe, l'immense majorité est contrainte de se contenter des miettes que leurs chiens de compagnie n'auront pas dévorées.

C'est ainsi qu'en France au XXI^e siècle :

- près de 5 millions de personnes sont mal logées ;

- un ménage sur 5 souffre du froid ;
- une personne sur 5 renonce à se soigner ;
- plus de 7 millions d'individus touchent les minima sociaux ;
- plus de 300 millions de repas sont distribués dans les Restaurants du cœur et autres structures caritatives ;
- près de 1 million de ménages est surendetté ;
- un enfant sur quatre est pauvre.

Le bilan du capitalisme et de ses duègnes est mortifère. Et l'on est en droit de penser que ces chiffres sont minorés. D'autant que chaque année c'est : 5,3 milliards d'euros de revenu de solidarité active (RSA), 700 millions d'euros de couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) et 378 millions d'euros d'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) qui ne sont pas versés à leurs ayants droit.

C'est ainsi que l'on voit fleurir un peu partout sur le territoire des épiceries sociales et leurs épiciers très spéciaux accompagnés de leurs dames patronnesses qui se répandent dans les bureaux de bienfaisance ! Dans ce contexte de paupérisation quasi absolue du peuple, les politicards locaux, « les frères de la côte » de ceux qui dirigent le pays et font les lois jouent les « dames patronnesses » comme au XIX^e siècle. La répartition des rôles

et des tâches fonctionne à merveille chez les rois de la manipulation, de la tromperie et du mensonge que sont les hommes et les femmes politiques. Au gouvernement les mauvais coups contre les travailleurs et le peuple et aux élus de base le soin de panser les plaies. Dans bon nombre de communes, les maires (petits soldats politiques), aux ordres des capitaines d'industrie, transforment les CCAS (centres communaux d'action sociale) en «épicerie sociale». Dans ce but, les petites communes rurales se regroupent toutes couleurs politiques confondues autour d'une commune leader. C'est ce qui vient de se passer auprès de la commune de Malaunay en Seine-Maritime, dont le maire (PS) a pris l'initiative de créer une épicerie sociale et de regrouper dans une sorte de société de bienfaisance les communes de: Roumare, (divers droite), Eslettes (PCF) Montville (ex-UMP puis UDI), Notre-Dame-de-Bondeville (PS), Le Houllme (PCF), Anceaumeville (divers droite), Maromme (PS), Pissy-Pôville (divers droite) et Houpeville (divers droite). Mais, attention l'initiative de créer ce type de structure comme le dit la savoureuse Anne-Marie Grelier représentante de l'association Solepi (épicerie et solidarité), qui chapeaute les épiceries sociales dans le département, si les épiceries sociales ont pour objectif «le soutien alimentaire et l'insertion sociale et professionnelle» (sic). «Elles doivent amener à une réflexion sur la responsabilisation des personnes aidées...» Autrement dit, il s'agit de culpabiliser, d'humilier et de faire pression sur les personnes qui bénéficieront de cette aide alimentaire mise en place par les politicards complices, avec le soutien du patronat local (ERDF, Nutriset et Logéal).

C'est sous le contrôle de l'administration, des CCAS et de l'Udaf (Union départementale des associations familiales) que cette usine à gaz fonctionnera. Car, pour bénéficier de nourriture, les personnes devront montrer patte blanche et remplir un dossier, et subir un interrogatoire toujours très humiliant, qui se transformera rapidement en casier administratif (judiciaire). Il faudra fournir les justificatifs de ressources (Caisse d'allocations familiales, minimum vieillesse, RSA, l'avis d'imposition et une pièce d'identité!) Ces politiciens de bas étage se prennent à faire la «charité», ils vont jusqu'à ouvrir une épicerie sociale spécialement pour «leurs pauvres»! Il faut bien se donner bonne conscience et bien sûr taire les causes de cette responsabilité. Ce dossier ou casier sera étudié par les représentants de cette usine à gaz et si ces «gens biens» et «propres sur eux» décident que la personne mérite de bénéficier de leurs «largesses» elle devra acquitter un droit d'entrée de 1,50 euro! En fait, cette épicerie dite sociale est destinée à avilir les personnes en leur inculquant l'idée qu'elles sont seules responsables de leur situation et que, si elles ne s'en sortent pas, c'est qu'elles ne s'en donnent pas les

moyens. Donc concrètement, contre une aide alimentaire, la personne qui en fait la demande sera dans l'impossibilité de refuser un emploi tout ce qu'il a de plus précaire (20 heures par semaine) ou dans l'obligation de signer avec les organismes «dits sociaux» un document par lequel l'individu s'engagera à régulariser ses dettes de loyers, d'eau ou d'électricité et encore la cantine scolaire des enfants et de s'engager à soigner ses addictions si besoin en était! Si la personne refuse, l'ouverture de l'épicerie sociale lui sera fermée.

Ne vous y trompez pas, vos pseudo-bienfaiteurs ne sont pas des philanthropes

Tout d'abord, si les communes prennent en charge dans leur fonctionnement les épiceries sociales via les CCAS, c'est bien pour en assurer le contrôle et le suivi des publics considérés par elles, comme insaisissables, volatils et versatiles. Choses que ne pouvaient pas ou ne voulaient pas faire les bénévoles de la Banque alimentaire ou des Restaurants du cœur. Les élus ne sont pas sans ignorer que le fort taux d'abstention aux élections vient des quartiers les plus pauvres. Par le biais des fiches de renseignements, les édiles locaux pourront vérifier si les personnes qui sollicitent l'aide alimentaire votent. Concrètement, si elles ne votent pas, pas d'aide alimentaire. Bien sûr, cela ne sera pas exprimé en ces termes mais ils culpabiliseront les personnes parce qu'elles ne font aucun effort pour chercher du travail et se réinsérer dans la société. Et la réinsertion «citoyenne» passe par l'inscription sur les listes électorales mais aussi et surtout par le vote. C'est le discours que l'on entend dans les couloirs des mairies lorsqu'on laisse traîner les oreilles. Faites un effort pour vous resocialiser, ayez une attitude citoyenne et participez à la vie locale y compris en votant et nous reconsidérerons votre inscription à l'épicerie sociale. Quant à ERDF (Électricité réseau distribution France), on peut se poser la question: pourquoi cette société apporte son soutien à l'épicerie sociale? Ce n'est certainement pas son souci premier que de venir en aide aux personnes en difficulté, car les tarifs d'électricité grimpent régulièrement, ce qui aggrave la situation de ces dernières. Sa promptitude à faire couper le courant aux personnes qui ont des impayés ne fait pas des dirigeants de cette entreprise des individus sensibles à la misère. Par contre, Nutriset, entreprise malaunaysienne qui a fait fortune dans les pays où la famine et la malnutrition sévissent en vendant des produits (Plumpy'nut; Plumpy'doz), sorte de pâte nutritive, et bien d'autres... destinés au traitement des différentes formes de malnutrition, chronique, aiguë modérée ou aiguë sévère. Comme c'est bien dit et politiquement correct quand on sait que ces produits sont destinés à traiter la faim comme à Haïti ou dans les pays africains. Le chiffre d'affaires déclaré de cette entreprise en 2012 est de 99 635 710 euros. En soutenant

l'initiative du maire (PS) de Malaunay, cette société espère fourguer sa daube et développer son activité en France. Le marché est en devenir. Que dire de Logéal, société immobilière (Logement social et immobilier de Haute-Normandie) qui préfère mettre à disposition du maire des locaux et les réhabiliter à ses frais pour y installer l'épicerie sociale. Plutôt que de réhabiliter ses logements sociaux et pratiquer des loyers qui n'étrangleront plus les locataires. Une politique sociale du logement permettrait à un bon nombre de personnes qui habitent dans ces clapiers/mouroirs de ne pas fréquenter l'épicerie sociale. Il s'agit pour cette société de maintenir son hégémonie sur la commune en matière de logements. D'autant qu'elle construit actuellement des logements grand standing qui seront vendus à des cadres et cadres moyens. Il s'agit pour le maire socialiste d'attirer dans la commune une autre population que celle de travailleurs précaires et de chômeurs. Sur le plan électoral les classes moyennes votent en général socialiste contrairement aux laissés-pour-compte de la société. Comme on peut le constater, ces misanthropes, après avoir asphyxié financièrement les personnes qui ont la malchance de dépendre d'eux, se donnent bonne conscience et tentent de se façonner des visages sociaux et de gens honnêtes, en s'investissant dans cette épicerie sociale qui permettra de secourir les personnes qu'ils contribuent à faire mourir à petit feu.

La misère sociale s'amplifie et n'épargne plus grand monde, à part les nantis

«Dieu a dit: Je partage en deux, les riches auront la nourriture, les pauvres de l'appétit», d'après Coluche.

La misère n'est pas que dans les grandes villes. Elle est moins voyante à la campagne mais plus sordide. Elle existe également dans le milieu étudiant et là encore elle ne crève pas les yeux mais elle rode en permanence. Il suffit de savoir regarder. À la campagne, à la ville et sur les campus son odeur s'étend et devient prégnante.

Marginalisation et stigmatisation des pauvres

C'est ainsi que de plus en plus d'épiceries dites «sociales» voient le jour. Et pour qu'on les reconnaisse, elles arborent un logo «Solépi», afin de montrer au grand public que ces épiceries sont réservées aux démunis. On ne mélange pas les torchons et les serviettes. Et pour éviter toute possibilité d'erreur si vous n'êtes pas badgé, vous ne pourrez pas bénéficier de la générosité des nantis et récupérer les denrées alimentaires dont la date de péremption arrive à expiration. Ces marchandises, qui ne peuvent plus être commercialisées, ne sont donc pas consommables pour les nantis, mais par contre les pauvres et les nécessiteux pourront les consommer. Quand on souffre de la faim on n'est pas regardant! Les différents pou-

voirs politiques qui se sont succédé ont, par leurs politiques de discrimination sociale, marginalisé en maintenant séparée du monde «dit civilisé» une population, toujours plus nombreuse que le système capitaliste laisse dans le dénuement le plus total. Le discours, que l'on entend dans les couloirs des mairies de la part des élus et des fonctionnaires aux ordres, fustige les pauvres. Ce ne sont que des profiteurs, des tricheurs, des fainéants. Ils devraient nous remercier pour ce que l'on fait pour eux. Mais ils ne sont jamais contents, ils passent leur temps à nous critiquer et la plupart ne votent pas! La multiplication des «épicerie dites sociales» permet au pouvoir politique de cacher la misère et de canaliser les mendiants en faisant en sorte qu'ils ne soient pas en permanence dans la rue à tendre la main ou la sébile. Ils sont déjà si nombreux que beaucoup de maires des communes touristiques prennent des arrêtés anti-mendicité. Il s'agit de cacher ces mendiants que l'on ne saurait voir! Dans le pays des droits de l'homme et dans le cinquième pays le plus riche du monde, il ne peut y avoir des gens qui ont faim et dans le dénuement le plus complet!

Mais la réalité est tenace et éclate à la figure des politiciens à la solde du capitalisme, puisque les responsables de la Banque alimentaire de Rouen envisagent la création d'une épicerie sociale itinérante pour aller au-devant des plus démunis en dehors des zones urbaines et de créer une épicerie sociale pour les étudiants. L'idée serait, pour l'épicerie sociale itinérante comme pour l'épicerie sociale étudiante, de proposer «un panier» d'aliments (d'une valeur de 20 euros) à 1,50 euro ou 2 euros. Certes, les actions de la Banque alimentaire sont généreuses et permettent momentanément aux personnes qui peuvent en bénéficier de se maintenir la tête hors de l'eau. Mais elles ne règlent pas la question de fond, le partage des richesses et la remise en cause du système capitaliste qui génère toutes ces inégalités et ces injustices. Et ce n'est pas les propos de la vice-présidente du Feder (Fédération des étudiants rouennais), chargée de l'innovation sociale, qui aideront à la prise de conscience de la nécessité de la lutte et du refus de l'assistanat afin que les étudiants soient respectés dans leur dignité d'être humain. Je la cite: «Nous ne voulons pas

juste créer une épicerie sociale mais aller plus loin, pour permettre une meilleure intégration des étudiants.» Il s'agit bien entendu une intégration au système capitaliste, sans surtout le remettre en cause. Mais comment peut-on s'intégrer dans une société qui pratique la sélection et l'exclusion dès le plus jeune âge? L'écramage se pratique tout au long de la vie, à l'école, au collège, au lycée, à l'université mais aussi par l'emploi et la culture. Cette dame ne serait-elle pas chargée de la régression sociale, plutôt que de l'innovation sociale?

Nous les anarchistes avons un autre projet de société qui met l'être humain au cœur, où l'égalité sociale et économique sera réelle. Car nous voulons reconstruire entièrement la société sur une base de respect et d'entraide. Nous devons inciter les travailleurs et l'ensemble des exploités à combattre les médiations qui vont à l'encontre de leurs intérêts de classe, et à opter pour l'action directe c'est-à-dire des actions décidées et menées sans intermédiaire, et sa coordination sur le mode fédéral. Cette société, nous voulons qu'elle soit gérée par tous et qu'elle s'instaure dès le début sur la base de structures anarchistes. **J.**



Dorothea Lange, *Migrant Mother*, 1936.

Dans l'isthme de Tehuantepec

Récit d'un voyage mexicain (1/3)



Georges Lapierre

C'EST ACCOMPAGNÉ d'un fantôme que j'entreprends ce périple dans l'isthme. Comment faire entendre ce qu'est l'isthme de Tehuantepec sans évoquer *L'Homme et la Terre* d'Elisée Reclus, sans y puiser mon inspiration pour décrire ce complexe géologique particulier donnant naissance à une culture originale ? Deux chaînes de montagnes, qui sont les deux colonnes vertébrales du Mexique, la Sierra Norte et la Sierra Sur, se rejoignent pour plonger brusquement dans une vaste dépression, et resurgir ensuite des profondeurs telluriques tel un iceberg dans un nœud inextricable de monts et de ravins, les Chimalapas, sur lequel s'adosse l'État du Chiapas.

L'isthme de Tehuantepec lui-même se présente comme un vaste delta de terre s'ouvrant largement par ses lagunes sur l'océan Pacifique. Il est comme le débouché de la dépression géologique formant un long couloir entre le golfe du Mexique et celui de Tehuantepec. Dans ce corridor s'engouffre le vent du Nord. De tout temps, ce fut un lieu d'échanges et de rencontres. Berceau de la culture mésoaméricaine à son origine, croisement des civilisations, il fait le lien entre le monde maya du Sud-Est (Chiapas, Guatemala, Honduras) et celui des hautes vallées centrales (vallées de l'Oaxaca, de Puebla, de Tlaxcala, de l'Anahuac). Cette ouverture sur autrui, sur les peuples alentour, Chinanteco, Chontal, Mixe,

Zoque, Tzotzil, Quiche, Chorti, etc., est aussi un enracinement dans une tradition, comme en témoigne la présence, sur les autels familiaux, du Christ noir d'Esquipula. Il a son sanctuaire à Esquipula, qui se trouve à la frontière entre le Guatemala et le Honduras, mais il est aussi présent sur une colline qui domine la lagune supérieure du côté de Xadani.

Les femmes et les hommes de l'isthme se distinguent à la fois par leur ouverture aux autres, leur goût prononcé pour la fête et la rencontre, leur sens profond de l'égalité ; mais aussi par leur attachement à leurs racines, à leur patrimoine culturel, à leur histoire, l'histoire de leur lutte pour sauvegarder leur autonomie, à leur mémoire, à tout ce qui fonde leur identité. Le Christ noir d'Esquipula n'est pas seulement la figure christianisée du dieu mésoaméricain Yacatecutli, le dieu antique du commerce, qui est de couleur noire, il est aussi celle, sans doute plus fondamentale, du jaguar sacré, dieu tutélaire des Binnigula'sa' (peuple originaire dont est issu le peuple Binnizá), lui aussi de couleur noire. Il a son sanctuaire sur une colline que les Ikoots appellent Monopostioc, ce qui signifie « colline de l'oratoire de la Foudre ». Pour la pensée mésoaméricaine, la Foudre, le dieu Tlaloc (avec son nez en trompe d'éléphant et ses canines de jaguar), le dieu jaguar, Ostoc Teotl, le dieu de la caverne, le cœur de la montagne sont les différentes figures de la puis-

sance vitale, nocturne et germinative de l'eau, faisant le lien entre les forces célestes et les forces de l'inframonde.

Toute cette région de l'isthme de Tehuantepec est une région de haute culture, les peuples Binnizá (les gens des nuages) et Ikoots (les gens de la mer) donnent à cette partie de l'isthme un caractère qui lui est propre. Une forme de vie originale s'est perpétuée, elle a traversé les siècles, elle a dû parfois se glisser dans des formes nouvelles imposées par l'Église catholique comme la tradition des *velas* (cierges) : pour fêter leur saint patronyme, les habitants du quartier se réunissaient pour fondre la cire et mouler d'énormes cierges, c'était l'occasion de se rencontrer et de faire la fête. Aujourd'hui, on ne fond plus les cierges, on les achète, mais les fêtes de quartier, les *velas*, demeurent et durent en général plusieurs jours et plusieurs nuits dans une débauche de musique, de bière et de danses ; et ainsi de quartiers en quartiers dans la ronde de tous les saints de l'année. Il y a aussi la *vela* des pêcheurs, la *vela* des hommes-femmes, *los* ou *las muxes*. Les femmes, qui sont en parité avec les hommes, sont à l'honneur au cours de ces fêtes ; le goût pour la fête, la *Guelaguetza* ou l'art de donner, et la dépense somptuaire en vêtements (*huipils* et jupes richement brodées de fleurs, robes, jupons de dentelle, coiffes), en nourriture et en alcool y est manifeste et reste l'élé-

ment le plus important de la sociabilité zapotèque et isthmienne.

La langue (diidxazá, la langue zá ou la parole des nuages; ombëayets, la langue du peuple Ikoot ou «notre langue») est toujours bien vivante. Parmi les trois éléments (le territoire, la langue et les mœurs) qui permettent d'identifier un peuple, c'est peut-être encore la langue qui définit le mieux, aussi bien pour les gens concernés que pour les étrangers, une identité collective. Elle est évocatrice d'un lieu, comme le ciel immense de l'isthme, et des mœurs, comme la rencontre amoureuse; elle est le lien quasi organique, maternel et ancestral qui unit les êtres. La parole est en elle-même poétique, elle est déjà *flor y canto* à l'origine de l'être et les joutes poétiques et oratoires éclosent spontanément dans les *cantinas* de l'isthme entre les compagnons de grande beuverie.

Terre et commerce, autonomie et ouverture, la lutte pour une autonomie régionale est un principe récurrent de l'histoire de l'isthme, depuis la rébellion de Tehuantepec en 1660 jusqu'à celle de Che Gómez en 1910, sans oublier la victoire de Juchitán sur l'armée coloniale de Napoléon III le 5 septembre 1866. «La défense de la terre et du territoire par les communautés et les peuples a été un élément permanent d'une histoire de longue durée», écrit Carlos Manzo. J'ajouterai, s'agissant des peuples de l'isthme, la défense de leurs richesses commerciales. Plus que la terre, ce sont elles qui furent l'objet de la convoitise de l'ancienne métropole, l'Espagne, et qui sont aujourd'hui l'objet de la convoitise de la nouvelle métropole, les États-Unis, et, plus généralement, du monde marchand (sel, cacao, cochenille, indigo, canne à sucre, bétail, puis crevettes, pétrole, minerai et maintenant le vent du Nord). L'isthme lui-même, le passage entre les deux océans, fut et est toujours l'enjeu de spéculations de la part des sociétés capitalistes.

L'activité industrielle émanant de la spéculation boursière dans ces temples consacrés à la pensée que sont les bourses de New York ou de Londres pénètre peu à peu l'isthme, soit sous une forme concentrée, la raffinerie de Salina Cruz, soit sous une forme plus diffuse aujourd'hui, l'armée des éoliennes envahissant la campagne. Ces tours d'acier avec leurs hélices brassant l'air et faisant le vide autour d'elles, s'insinuant dans le paysage, le pénétrant, imposant leur entité butée sont à l'image d'une pensée venue d'ailleurs pénétrant peu à peu une société, une culture, envahissant le champ de la conscience pour imposer son idéologie. Peu à peu, les *antros*, ces bars à la mode, jouent des coudes dans la bonne ville de Juchitán et prennent la place des *cantinas* et des cafés traditionnels; et un supermarché s'est installé, faisant concurrence aux vendeuses de *totopos*, de crevettes et poissons, de fromages, de fruits et légumes du marché.

Six heures de route pour descendre d'Oaxaca à Juchitán, dont cinq de virages

ininterrompus, on a le temps de penser, de rêver ou de rêvasser, de dormir; on pense être arrivé quand on est seulement à mi-chemin; la route semble interminable, aussi je conseille de la faire de nuit: partir à minuit d'Oaxaca pour arriver à 6 heures du matin à Juchitán, frais et dispos, à condition de dormir, évidemment. Un ami devait nous prendre avec sa voiture, las, elle est toujours en panne et les garagistes se font désirer. J'aurai tout le loisir, durant mon séjour à Juchitán, de faire une étude comparée concernant la relation garagistes et clients en France et au Mexique.

Dans la soirée, nous allons faire une petite visite à Radio Totopo dans son nouveau local, qui se trouve toujours dans la Septième Section, le quartier des pêcheurs, en face de leur ancien local. C'est une radio communautaire, créée en 2006, mais dans la continuité de la Radio populaire du début des années 1980, une radio de combat et de justice sociale qui fut interdite et supprimée par le pouvoir en place. La Radio Totopo a pris le relais et elle est bien enracinée dans ce quartier populaire avec des programmes d'information en diidxazá, et de musique d'auteurs et d'interprètes originaires de l'isthme. L'antenne est ouverte dès 3h30 du matin, quand l'homme se lève pour aller pêcher ou cultiver sa *milpa* et la femme pour aller vendre ses produits au marché. La Radio Totopo a eu, et a toujours, une part active dans la lutte contre les éoliennes, ce qui lui a valu quelques ennuis et autres désagréments au début de l'année: vol du matériel et saccage des équipements et le propriétaire qui a refusé (sous quelle pression?) de renouveler le bail. Le locuteur principal est poursuivi par la justice. C'est un collectif émanant de l'Assemblée populaire du peuple de Juchitán qui se charge désormais de la radio.

L'Assemblée populaire du peuple Juchiteco entend défendre les terres communales qui se trouvent entre Juchitán et la lagune. L'entreprise Gas Natural Fenosa a envahi sans autre forme de procès les terres communales pour commencer la construction du parc d'aérogénérateurs Bii Hioxho (70 éoliennes sont déjà construites). Les pêcheurs de la Septième Section avaient cherché à les arrêter en barrant la route qui mène à Playa Vicente avec confiscation des véhicules appartenant à l'entreprise et affrontement sanglant, et victorieux, contre les forces policières venues les récupérer. «Nous sommes nés pour mourir, je n'ai peur de personne», nous dit Sara, la guerrière (27 ans, trois enfants), qui a défendu, avec d'autres femmes et les hommes, la barricade. Cela s'est passé au mois de mars de l'année 2013. La barricade, quelques cailloux, et le campement se sont maintenus jusqu'à aujourd'hui, malgré les provocations policières et les incursions des *pistoleros* à la solde de l'entreprise. Des ordres d'arrestation sont tombés comme de la mauvaise pluie sur les guerrières et les guerriers et, avec elles, des menaces de mort. «Ces menaces ne m'ont pas affai-

blie, elles m'ont donné, au contraire, plus de courage, más valor», nous dit Carmen (36 ans, quatre enfants), autre guerrière; et elle ajoute: «Nous n'avons pas besoin de leur argent, nous cultivons la terre et mon mari vend du bois qu'il va couper dans le monte, cela nous suffit pour élever nos enfants.»

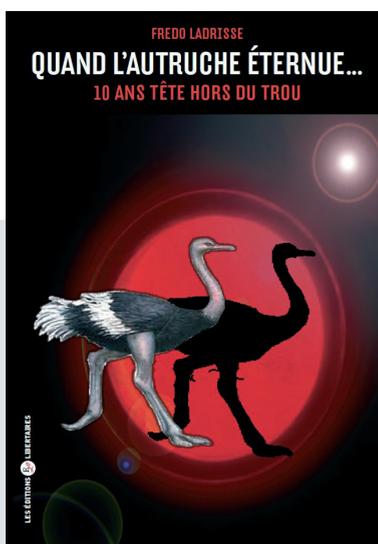
Gas Natural Fenosa a contourné l'obstacle en passant par un autre chemin beaucoup plus éloigné, loin de tout, avec corps de gardes armés jusqu'aux dents à l'entrée. Des *pistoleros* ont tiré sur le père de Sara, paysan qui a refusé de céder ses terres. Sara aussi a dû s'affronter aux *pistoleros*: «Honte à vous qui défendez la terre occupée par des étrangers contre les habitants de cette terre, des juchitecos comme vous!» Elle a évité de justesse le coup de couteau qui lui était destiné. Cette occupation illégale et armée des terres communales a pu se faire grâce à la complicité active des pouvoirs dits publics et à la complicité intéressée de la gent politique. Longue et tragique histoire qui a commencé à la fin des années 1970 par l'enlèvement (par l'armée) et la disparition de Victor Yodo, président de l'assemblée agraire et inlassable défenseur des terres communales convoitées par les caciques de la région. Que sont devenus les 68 000 hectares de terre communale reconnus en 1964 par une résolution présidentielle? Un lent et presque imperceptible glissement en direction de la propriété individuelle et privée sous la pression du monde moderne. Pourtant, le sens de la communauté persiste encore et résiste à cette pression, des *comuneros* à Unión Hidalgo et à Xadani se sont réunis dernièrement pour reconstituer l'assemblée agraire et faire valoir le droit collectif contre le droit privé. En vain?

E. L.

À suivre dans le prochain numéro.



L'autruche est sortie de son trou



Fredo Ladrissé, *Quand l'autruche éternue, dix ans tête hors du trou*, 112 pages, 13 euros. Disponible à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011, Paris.

POUR BIEN COMMENCER L'ANNÉE, les Éditions libertaires nous gâtent. En effet, *Quand l'autruche éternue, dix ans tête hors du trou*, de Fredo Ladrissé vient de paraître. Ce petit volume d'une centaine de pages retrace dix années d'observation qui, toutes natures confondues, révèlent au quotidien la quintessence de la pensée profonde des hommes politiques, paraphilosophes, religieux, artistes, qui forment le socle commun, la clé de voûte de nos chères institutions!

Fredo a décidé de plonger dans les archives de sa chronique hebdomadaire, parue dans *Le Monde libertaire*, puis sur son blog, et ce pour notre plus grand plaisir. Le classement thématique et chronologique se compose de neuf parties. La première nous donne la vision éclairée de nos élites sur «Le monde merveilleux du travail». On y croise des maîtres à penser, tels que Raffarin, le Baron de Sellière, Serge Dassault et autres Parisot qui, depuis 2003, redoublent d'effort pour nous faire comprendre que l'homme n'est fait que pour travailler et se taire! Chaque citation est de taille délicieusement proportionnée selon le degré de son importance.

C'est un plaisir de redécouvrir, rassemblé dans le chapitre «Police partout, justice partout», ce que, depuis 2003, la flopée de ministres de l'Intérieur et de leurs sbires (se succédant au gré des vagues de gauche et celles de droite), ont pu déverser comme propos haineux, poncifs iniques, racistes et populistes.

À ce sujet, il consternant de constater que Fredo a dû consacrer un chapitre entier, «Un Rom ça va disent-ils», aux gens du voyage qui, on le verra, ont été au cœur de l'exclusion durant la décennie entière. Le chapitre «Élections, piège abscons» rassemble les fan-

tasmes les plus hardis et les plus fantasques des divers candidats. Tout comme le suivant, «Vivement le grand soir qu'on se couche», qui porte bien son titre. En effet, après avoir lu les inepties balancées par nos hommes politiques, on n'éprouve plus aucune honte à s'abstenir! «Oignon du père, oignon du fils» rassemble l'immense autosatisfaction de tout ce qui porte robe, chasuble, babouche ou kipa. «Là-bas, c'est loi, mais c'est pas mieux» a l'immense avantage de ne pas nous faire regretter de vivre dans le royaume de la médiocrité, car il y a toujours pire ailleurs... «Bêtes de scène et autres plumeux» rassemble les perles de la fine fleur de l'intelligentsia télévisuelle et journalistique. Un régal!

Enfin, le petit volume s'achève sur «Les inclassables», qui n'en restent pas pour autant moins délectables. Les dictionnaires nous indiquent que l'autruche, même si elle figure sur la liste des espèces menacées, vit en moyenne soixante-dix ans (et quarante ans en captivité). Disons que si Fredo a commencé à décrypter les inepties de nos contemporains à l'âge de 10 ans et qu'il ne produise qu'un volume par décennie, nous sommes donc tranquilles jusqu'en 2063! D'autant que, grâce à leurs très longues pattes musclées, leurs genoux flexibles et souples, les autruches sont très rapides et endurantes.

Précipitez-vous déjà sur le premier tome!

À déguster avec parcimonie, car, ensuite, il vous faudra attendre encore neuf ans pour lire la suite...

Patrick Schindler

Groupe Claaaaaash
de la Fédération anarchiste

Fichage ADN

Procès pour refus de prélèvement



LE 14 JANVIER 2014, à 16 heures, devant le tribunal de grande instance de Mont-de-Marsan, Jean-Charles Darrieux comparaitra pour la troisième fois pour un refus de prélèvement d'ADN.

Jean-Charles est un camarade engagé notamment dans la campagne contre les missiles M51 à tête nucléaire du Centre d'essai des Landes (Mimizan) et pour le respect, par la France, du traité de non-prolifération des armes nucléaires.

Jean-Charles se trouve systématiquement poursuivi à chaque fois que la France s'apprête à effectuer un nouveau tir d'essai de missiles nucléaires M51, violant ainsi ses engagements internationaux.

Jean-Charles a fait partie du collectif fondateur des «désobéissants». Il vient récemment d'écoper de 30 jours-amendes et, à nouveau, il est convoqué par le même procureur et, à nouveau, il a refusé ce prélèvement et passera donc en procès.

Moyen de contrôle permanent

Cette comparution est une étape supplémentaire vers le «délit continu» et la mise au pas des opposants car, depuis quelques années, le Fichier national automatisé des empreintes génétiques (Fnaeg), détourné de son seul usage d'identification, est devenu un bâillon de la contestation.

Lors de sa création en 1998, ce fichier était destiné aux auteurs de crimes et délits sexuels commis sur des mineurs de moins de 15 ans. Six lois plus tard, il concerne la quasi-totalité des infractions, à l'exception des délits financiers.

Les personnes «suspectées» (y compris à tort) sont également fichées.

Ainsi, tout suspect d'un crime ou délit qui refuse un prélèvement d'ADN se voit poursuivi

pour ce chef et risque un an de prison et 15 000 euros d'amende.

Les prélèvements effectués sont conservés quarante ans pour les personnes condamnées et vingt-cinq ans pour les personnes non poursuivies ou dispulpées.

Les personnes relaxées du délit pour lequel on leur demandait leur ADN, restent poursuivies pour le refus de prélèvement.

Le refus de fichage ADN est donc un délit continu qu'aucune peine ni condamnation, même effectuée, ne vient éteindre. Condamné pour un refus, ce prélèvement peut vous être réclamé à vie. Il constitue donc un moyen de contrôle permanent sur les populations.

Un prélèvement d'ADN ne peut être effectué sans l'accord de la personne; refuser est un droit. Mais c'est un «droit coupable», passible de condamnation.

Celui qui refuse les prélèvements et fichages biologiques peut se voir convoqué à tout moment pour une nouvelle demande de prélèvement. S'il persiste dans son refus, il peut se voir à nouveau convoqué et jugé pour récurrence de refus de prélèvement, ceci même s'il a déjà effectué une première peine à ce sujet, payé une amende ou effectué toute autre peine de substitution.

Détournement

Pourtant, comme l'explique Catherine Bourgain, généticienne à l'Inserm, quand les parlementaires ont voté la création du fichier en 1998, il ne devait servir qu'à identifier les gens, les segments d'ADN conservés étant considérés comme non codant.

À l'époque où la loi a été votée en 1998, on pensait que les segments prélevés pour le Fnaeg étaient «neutres», qu'ils permettaient de définir une empreinte génétique ne correspondant

qu'à un seul individu, mais sans donner d'informations sur cet individu. C'était perdre de vue les progrès de la science car au fil des découvertes, ces 16 à 18 segments prétendument neutres se sont mis à donner des informations sensibles.

On se rend compte aujourd'hui que les segments ADN prélevés pour ce fichier national donnent des informations telles que l'origine ethno-géographique de la personne, la filiation, l'hérédité, les pathologies, etc.

De plus, accepter d'être fiché revient à accepter, sans leur avis, le fichage partiel de ses parents, de ses enfants, de ses frères et sœurs, etc.

Pourquoi refuser le fichage ?

Estimant qu'aucune raison d'État ne justifie le fichage des populations, estimant que la création d'un fichier génétique regroupant des millions de personnes constitue un véritable danger, estimant qu'il s'agit d'une mesure totalitaire, Jean-Charles a refusé une nouvelle fois de participer à son propre fichage.

Soutien

Les organisations, associations, collectifs et individuels sont invités à le soutenir (communiqués et soutien financier). Vous pouvez envoyer vos souscriptions par chèque à l'adresse suivante: Association Négajoule, mairie du Barp, 33114 Le Barp (Précisez «soutien Jean-Charles» au dos du chèque).

Contact: justiceetpaix@riseup.net

Le collectif de soutien vous invite à le rejoindre au rassemblement à partir de 14 heures devant le tribunal.

Cercle libertaire Jean-Barrué

de la Fédération anarchiste



Jeudi 9 janvier

10:00>12:00 Chronique hebdo. Analyse libertaire de l'actualité.

16:30>18:00 **Radio LAP.** Emission flamenco avec les interviews du projet flamenco-fusion du lycée autogéré et du groupe espagnol LA Milonga. *Tango y boleros con flamencura !*

Vendredi 10 janvier

10:00>11:00 **For a Few Sixties More.** Du reggae pour accompagner le café de monsieur et de madame.

Samedi 11 janvier

11:30>13:30 **Chronique syndicale.** Luites et actualités sociales.

Lundi 13 janvier

11:00>13:00 **Lundi matin.** Infos et revue de presse.

16:00>18:00 **Trous noirs.** Vingt ans après les débuts de l'insurrection au Chiapas, autonomie zapatiste, paysannerie indigène et anarchistes évoqués par Guillaume Goutte et David Doillon.

Mardi 14 janvier

19:30>20:30 **Parole d'associations.** Vie culturelle et associative. Laurent et Paul des Fatals Picards viennent nous présenter leur nouvel album *7^e Ciel*.

Mercredi 15 janvier

10:30>12:00 **Blues en liberté.**

18:30>20:30 **Femmes libres.** Femmes qui luttent, femmes qui témoignent.

20:30>22:30 **Ras les murs.** Actualité des luttes des prisonniers qui s'organisent contre l'enfermement et pour l'amélioration des conditions de détention.

Non à la coopération policière !

Vive la solidarité internationale



FIN NOVEMBRE 2013, la police française, – la CRS (Compagnie républicaine de sécurité) – est allée entraîner les policiers du bataillon de choc (*batalhão de choque*) de la police militaire de Rio de Janeiro suite aux manifestations qui ont eu lieu au Brésil ces derniers mois.

Le but de l'échange entre les deux forces de police était d'échanger des informations sur la façon d'agir dans les émeutes, actes de vandalisme, de contrôler des groupes violents, et de faire face aux déprédations, en vue des événements lors de la Coupe du monde de football et des Jeux olympiques de 2016.

La police française est, paraît-il, spécialisée dans la gestion des mouvements de protestation et dans le contrôle des foules. Le gouvernement français a déjà prouvé, par le passé, sa célérité à apporter une aide répressive et militaire : lors de l'opération Condor, qui a consisté à une contre-révolution préventive de la part des dictatures d'Amérique du Sud, dans les années 1970, conduisant à la mort et à la disparition des milliers d'opposants politiques. La police française a apporté son « savoir-faire » (torture, techniques de contre-guérilla, quadrillage des quartiers) hérité de la guerre d'Algérie. Cela s'est traduit, notamment, par les actions des tristement célèbres « escadrons de la mort ».

Plus récemment, le gouvernement français proposait ses services pour intervenir en Tunisie, au début de la révolution, pour aider

le régime en place à réprimer les mouvements de contestation. La France a, par ailleurs, envoyé du matériel policier à Ben Ali.

Enfin, en 2010, la police française est intervenue en Égypte auprès d'officiers des services d'ordre public et de la sécurité d'État, pour leur enseigner « la gestion des foules et des grands événements ».

Sans parler des interventions armées en Afrique et ailleurs...

Les États policiers mettront tout en place pour étouffer et réprimer les mouvements de contestation au Brésil, au Mexique, au Maghreb et ailleurs. Au Brésil, les sommes engagées dans les projets pharaoniques de Coupe du monde se heurtent à la réalité d'une population qui lutte pour ses droits, pour une plus grande égalité et la justice sociale.

Notre réponse doit être la construction de solidarités concrètes face à la répression policière, face à la misère et à l'exploitation.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté ces politiques répressives et invitons l'ensemble des organisations libertaires à se joindre à ces mouvements afin de leur apporter aide et soutien logistique et technique, de diffuser leurs actions et de mettre en place des réseaux de solidarité face à la répression policière.

Fédération anarchiste, Terra livre (Brésil)



AGENDA

Jeudi 9 janvier

Paris XVII^e

13 heures. Manifestation des infirmières de l'Éducation nationale, place André-Tardieu.

Samedi 11 janvier

Marseille (13)

17 heures. Conférence par Philippe Pelletier sur le thème «Géographie et anarchie : quels rapports, quelle émancipation ?» Circa, 50, rue Consolat. Entrée libre.

Paris V^e

15 heures. Rencontre avec Adolfo Kaminsky sur la résistance antifasciste aux luttes anticoloniales. 34, rue Daubenton.

Paris XX^e

14 heures. Débat avec Catherine Lebrun et Christian Mahieux sur le droit de propriété. 6, rue Sorbier.

Mardi 14 janvier

Rouen (76)

20 heures. Rencontre sur le thème «Contre les grands projets inutiles : quelles actions ?». Librairie l'Insoumise, 128, rue Saint-Hilaire.

Jeudi 16 janvier

Libourne (33)

19 heures. «Tous en coopérative ? Une utopie réaliste !» Conférence-débat avec Jacques Prades (université de Toulouse). 47, boulevard de Quinault.

Paris XII^e

20 heures. Pourquoi l'État cède-t-il devant les banques... ? Projection suivie d'un débat avec Daniel Rome. 3, rue d'Aligre.

Vendredi 17 janvier

Pamiers (09)

20h30. «Le droit du travail et la laïcité, un combat moderne.» Avec V. L'Hôte et M. Sabatte, avocats. Salle Espalioux.

Mercredi 22 janvier

Paris XII^e

19 heures. «La santé écartelée : entre santé publique et business.» Débat avec André Grimaldi, professeur de médecine à la Pitié Salpêtrière. 181, avenue Daumesnil

Samedi 25 janvier

Rouen (76)

17 heures. Madame Schmidt et Bénédicte Delafosse invitent à découvrir et redécouvrir le répertoire de Brigitte Fontaine. Des chansons d'hier et d'aujourd'hui, à la voix, au piano interprétées dans une joyeuse ambiance loufoque et décalée. Librairie l'Insoumise, 128, rue Saint-Hilaire.

Jeudi 30 janvier

Merlieux (02)

18h30. La Bibliothèque sociale reçoit un habitué des lieux, Gérard Mordillat, à l'occasion de la sortie, chez Calmann-Lévy, en janvier 2014 de deux ouvrages : *Xenia* et *Le Miroir voilé et autres écrits sur l'image*. Une femme belle et rebelle comme on les aime pour le premier titre, et pour le second, un regard et un questionnement particuliers du mot et de l'image à travers les toiles de Patrice Giorda, Ernest Pignon-Ernest, d'un texte d'Antonin Artaud et de bien d'autres. 8, rue de Fouquerolles. Table de presse. Apéro dînatoire. Entrée libre et gratuite. Renseignements 03 23 80 17 09

Jeudi 20 février

Merlieux (02)

18h30. La Bibliothèque sociale reçoit Pierre Gauyat pour son ouvrage *Jean Meckert, dit Jean Amila: du roman prolétarien au roman noir contemporain* (encrage, 2013). L'invité nous fera revivre l'auteur du *Boucher des Hurlus* et nous montrera pourquoi de nombreux auteurs de polars, Manchette, Vautrin, ou plus près de nous Fajardie, Jonquet, Pouy, Pécherot relèvent d'une filiation évidente, pourquoi un auteur comme Daeninckx revendique son héritage et pourquoi Jean Meckert retrouve sa place dans la littérature contemporaine. 8, rue de Fouquerolles. Table de presse. Apéro dînatoire. Entrée libre et gratuite.

Rencontrez-nous !

Pour rencontrer le groupe Commune de Paris de la Fédération anarchiste, rendez-vous lors de la vente du Monde libertaire le jeudi de 18 heures à 19 heures, métro Belleville. Mail : la-commune-de-paris@federation-anarchiste.org

Du 11 au 19 janvier

Semaine zapatiste : vingt ans ont passé et les zapatistes sont toujours là ! Au CICP, à Publico, à La Belle Étoile, à la CNT, à la Maison fraternelle.



★
DU
SAMEDI
11
01
2014
★

SEMAINE ZAPATISTE

FÊTONS LES 20 ANS
DU SOULÈVEMENT

★
AU
DIMANCHE
19
01
2014
★

SAM 11/01 - 14H

BALADE CARNAVALESQUE

**«LES ZAPATISTES
SONT TOUJOURS LÀ»**

DÉPART DE LA BALADE CARNAVALESQUE :
À L'ANGLE DE LA RUE DU FAUBOURG DU
TEMPLE ET DU BOULEVARD JULES FERRY,
M° RÉPUBLIQUE OU GONCOURT, À 14H

- 15H/23H30

NOUVEL AN BERBERE/ZAPATISTE

**PROJECTION DE FILMS
DÉBAT. REPAS.**

CONCERT AVEC AFALU (Kabylie)

LOS TRAIADORES (son jarocho, Mexique)

MICIPSA TOUARI (chansons moderne, Kabylie)

et **LA RABIA** (chant de lutte, rock de classe).

**CICP - 21 ter rue Voltaire,
Paris XIe, M° rue des boulets**

DIM 12/01 - 17H30

**PROJECTION - DÉBAT AUTOUR
DE L'ESCUELITA (Chiapas 2014)**

**PRÉSENTATION DU LIVRE «CONTES
REBELLES - RÉCITS DU SOUS-
COMMANDANT MARCOS»**

**19H BAL POPULAIRE ZAPATISTE
avec «LE BRINGUEBAL»**

LA BELLE ÉTOILE

14 rue Saint Just 93, La Plaine-St-Denis,
Métro Front Populaire (ligne 12)
ou bus 139, 152, 239, 302 et 512



LUN 13/01 - 19H30

CONFÉRENCE DÉBAT

**« HISTOIRE DES LUTTES ANTI-AUTORITAIRES AU
MEXIQUE : DES ANARCHISTES DU PLM À L'EZLN »**

LIBRAIRIE PUBLICO 145 rue Amélot, Paris XIe,
M° Oberkampf ou République

MAR 14/01 - 20H

**VERNISSAGE DE L'EXPOSITION PHOTOS SUR LES
« ESCUELITAS » ZAPATISTES**

SOIRÉE AVEC

BBOYKONSIAN SOUNDSYSTEM

LE SAINT SAUVEUR 11 rue des Panoyaux, Paris XXe,
M° Ménilmontant

MERC 15/01 - 19H30

PRÉSENTATION DÉBAT

**ZAPATISTES ET LIBERTAIRES AU MEXIQUE
ACTUALITÉ ET HISTOIRE**

**CICP - 21 ter rue Voltaire,
Paris XIe, M° rue des boulets**

JEU 16/01 - 19H30

**SOIRÉE SUR LE
CINÉMA ZAPATISTE**

Films de Promedios

LA MAISON FRATERNELLE 37, rue Tournefort,
Paris Ve, M° Monge

VEND 17/01 - 19H00

**RASSEMBLEMENT EN MUSIQUE
ET POSE D'UNE PLAQUE
COMMÉMORATIVE, SUIVI
D'UNE PROJECTION/DÉBAT
SUR « DÉFENSE DES TERRES ET
TERRITOIRES DE LUTTE »**

CONCERT DE CUMBIA

avec **« CUMBIA BAMBA »**

CNT 33 rue des Vignoles, Paris XXe,
M° Avron ou Buzenval

SAM 18/01 - 14H

**MANIFESTATION
DEPUIS LE TROCADÉRO
JUSQU'À L'AMBASSADE DU MEXIQUE.**

DIM 19/01 - 17H30

**PROJECTION - DÉBAT
CONCERT** avec

René Binamé

Punk Folk Legend - Belgique

**DICKTRACY
LORDS**

Punk & Roll - High Energy - Paris



Punk des Rues
Paris

P.A.F. : 5 euros

**CICP - 21 ter rue Voltaire,
Paris XIe, M° rue des boulets**